

MICHEL FOUCAULT ET LA GESTIONNARISATION NEOLIBERALE

Jean-Luc Metzger

RÉSUMÉ

Depuis la fin des années 1970, de nombreux États se sont convertis, avec plus ou moins de zèle, à des politiques que l'on peut qualifier, avec Michel Foucault, de néolibérales. Leur mise en œuvre a favorisé l'industrialisation à marche forcée de nombreux secteurs, la financiarisation des économies et la privatisation des administrations publiques. Cela a conduit à un accroissement des inégalités (entre classes, genres et nations), à une remise en cause des acquis sociaux et à une accentuation des destructions de l'environnement naturel. Au cœur de ces mutations d'ampleur mondiale, le fait gestionnaire joue un rôle déterminant. Il est donc important de chercher à inventer une manière de gérer qui soit moins destructrice et moins porteuse de rapports de domination. Dans cette perspective, nous présentons une lecture des travaux que Michel Foucault a consacrés à l'étude du pouvoir. Puis nous examinons les apports de ce cadre d'analyse à la compréhension des transformations socio-économiques contemporaines : en particulier, nous dégagons la catégorie de gouvernementalité gestionnaire. Enfin, nous utilisons cette catégorie pour dégager les pistes que devraient respecter tout projet de gestion alternative.

I. À L'ENCONTRE DE QUELQUES IDEES REÇUES

Depuis quelques années, il est fréquent de lire ou d'entendre de brèves références à Michel Foucault, la seule évocation de son nom semblant parfois suffire à garantir un degré suffisant de sérieux ou de profondeur. Si la multiplicité des lectures et des usages de Foucault peut s'apparenter à l'une de ces modes éphémères qui traversent le champ académique, nous voudrions montrer, dans ce long article, que la richesse, mais aussi l'ambiguïté de son œuvre constituent une importante source d'inspiration pour la sociologie du fait gestionnaire. Mais cela nécessite de se plonger dans son œuvre – ou dans un sous-ensemble relativement cohérent –, de suivre son raisonnement de livre en livre, d'articles en interviews, en tenant compte du contexte dans lequel il a élaboré ses analyses (en particulier les années 1960-1970).

Dans cette perspective, je vais chercher à identifier en quoi les denses et érudites réflexions que Michel Foucault a consacrées aux disciplines, à la sécurité et à l'État, s'inscrivent dans une théorie du capitalisme sous l'angle du pouvoir. C'est bien à ce titre que sa démarche s'avère toujours d'actualité et peut nous aider à élaborer, certes de façon très générale, une altergestion¹.

Pour ce faire, dans cette section, je développe les raisons pour lesquelles la sociologie (du fait gestionnaire) peut tirer avantage d'une étude approfondie des travaux de Michel Foucault sur le pouvoir. Dans une deuxième section, en

m'appuyant sur un corpus limité de textes, je montre que la conception foucauldienne du pouvoir s'inscrit dans une démarche plus générale qui consiste à comprendre la manière dont les individus, dans leur subjectivité, sont façonnés par le capitalisme, ou plus exactement, par ceux qui jouent un rôle dans ce travail de conformation. Ce qui me conduit, dans une troisième section, à distinguer, de façon détaillée, le cadre conceptuel forgé par Foucault pour rendre compte du long processus d'emprise de l'État en régime capitaliste, processus qui va de l'émergence de la royauté absolue (disciplinant les corps) à celle du néolibéralisme (disciplinant le corps social). La description des principes et du projet de société néolibéral ne doit pas être regardée comme un « détour » mais comme un aboutissement. Foucault y donne en effet à voir le stade supérieur auquel conduit l'amélioration permanente des technologies de pouvoir. Dans une quatrième section, je synthétise ces considérations, en mettant tout particulièrement l'accent sur deux points : le rôle social des sciences sociales dans le renforcement des dispositifs de pouvoir ; et le rôle du changement permanent dans la perpétuation des rapports de domination. Après avoir esquissé une rapide critique des réflexions foucauliennes (section V), je dégage, finalement, les apports de Foucault à une sociologie du fait gestionnaire.

1. Résister aux usages réducteurs de la catégorie de dispositif de gestion

C'est donc, en premier lieu, pour résister aux usagers réducteurs de la catégorie de dispositif de gestion que nous avons voulu mieux lire Foucault. En effet, les premières publications issues du Réseau thématique 30 « Sociologie de la

¹ Ce texte est tiré d'une communication présentée au séminaire du réseau sociologie de la gestion, le 16 octobre 2014. Je remercie Isabelle Chambost et Olivier Cleach pour leurs commentaires constructifs, à différentes étapes de l'élaboration de cet article.

gestion»² ont forgé la catégorie de « dispositif de gestion », en référence à la notion de *dispositif* de M. Foucault, en citant particulièrement *Surveiller et punir*. Or, dans ce livre, le philosophe n'emploie guère le mot dispositif, mais parle plutôt de *disciplines* et dans ses travaux ultérieurs de *sécurité*. Quand il parle de dispositif, comme il le fera, par exemple, dans *Naissance de la sexualité. La volonté de savoir*, c'est sans prendre vraiment le temps de définir cette notion. Ce qui pose la question de ce choix : pourquoi retenir le terme de dispositif au détriment de ceux de discipline, de sécurité ou de gouvernementalité ? Est-ce parce que ce terme – plus que la catégorie d'analyse qu'il désigne – présente une grande plasticité d'interprétation et peut ainsi être « tiré » dans des sens opposés ? En effet, comme Foucault recourt à ce terme pour traiter du pouvoir, sans prendre vraiment le temps d'en fixer la signification, on peut être tenté d'y voir un synonyme d'instrument, d'outil, d'objet technique, dans un sens très réducteur, conforme à la survalorisation, par certains interprètes, des micro-pouvoirs.

Mais on peut tout autant retenir un sens plus large, dépassant la seule dimension immédiatement observable des instruments, en y intégrant la prise en compte des rapports de force, des stratégies, des généalogies, des structures, etc. Il m'a semblé nécessaire d'aller voir de plus près ce que Foucault avait pu écrire et voulu dire à propos du pouvoir, des dispositifs, des inégalités³.

² Maugeri, 2001 ; Boussard et Maugeri, 2003 ; Boussard, 2005 ; Maugeri, 2006.

³ Une première esquisse de ce travail de prise de distance critique vis-à-vis des usages de la catégorie de dispositif de gestion se trouve dans Metzger, 2008.

2. Résister aux interprétations en termes de micro-pouvoirs

Deuxièmement, il est souvent présenté comme un auteur remettant en cause les conceptions manichéennes du pouvoir, il échapperait aux oppositions binaires dominants-dominés : selon une présentation courante, Michel Foucault, pour « rompre » avec ces conceptions - et peut-être aussi pour contribuer à une pensée de gauche non marxiste et non freudienne -, se serait intéressé essentiellement aux « micro-pouvoirs », à la microphysique du pouvoir, tournant ainsi son regard vers les dimensions ordinaires des rapports de domination. Certaines interprétations y voient même une bonne raison d'affirmer qu'il n'y a pas vraiment de pouvoir, ou que tout le monde a « du » pouvoir et que, tout compte fait, la question du pouvoir n'est pas pertinente, sociologiquement.

Pourtant, à chaque fois que j'ai lu M. Foucault, j'ai eu l'impression exactement inverse. En effet, d'une part, Michel Foucault s'intéresse de façon centrale aux modes d'exercice du pouvoir et plus précisément à leurs *transformations*, en décrivant les étapes grâce auxquelles *l'État* (sous les différentes formes qui se sont succédées du XVI^e au XX^e siècle en Europe) a *progressé dans sa capacité à contrôler les conduites* du plus grand nombre, à agir sur les sociétés dans leur ensemble. Et d'autre part, quand il s'intéresse aux « micro-pouvoirs », ce n'est pas pour nier l'importance des hiérarchies, des structures, des « dissymétries insurmontables », etc.

Mais il utilise cet aspect de la réalité pour rappeler que l'obéissance du plus grand nombre ne peut être obtenue simplement par la présence d'une police tatillonne, ni par la seule force de la loi : il faut la participation d'une multitude de relais disséminés dans le corps social et il faut

aussi que les individus y trouvent ou croient y trouver un intérêt, du plaisir, etc. De plus, et ce point est l'un des plus importants, Foucault s'intéresse aussi aux micro-pouvoirs pour pointer que, s'il est indéniable que l'histoire récente est parsemée de résistance aux puissants, ces résistances ont surtout permis de renforcer le pouvoir. J'ai donc voulu, là également, approfondir ces impressions par une lecture plus systématique d'un corpus de ses écrits.

3. Résister au morcellement de la réalité en une profusion d'études empiriques

Troisièmement, s'intéresser aux thèses de Foucault sur le pouvoir s'inscrit dans une démarche plus générale qui consiste à *dépasser la juxtaposition d'études de cas empiriques*. Si la prolifération d'études est, sans doute, nécessaire pour donner à voir la grande diversité des configurations de travail, la complexité du réel, on peut se demander si, *a contrario*, notre compréhension du social n'est pas voilée par cette poussière de résultats. Aussi, l'on peut chercher à compléter cet éparpillement des descriptions par : a) l'identification de caractéristiques communes, plus particulièrement des évolutions et des processus communs ; b) et par la recherche de causes qui expliqueraient ces évolutions.

D'où l'idée d'élaborer un cadre conceptuel permettant de rendre compte des tendances communes, aussi bien en ce qui concerne l'origine des injonctions au changement, que leurs effets, les formes d'éventuelles résistances, ou bien encore les moyens employés pour instaurer de telles configurations⁴. Lire et relire Foucault vise donc aussi à identifier

un cadre suffisamment général pour mettre en perspective les innombrables études de micro-situations.

4. Contribuer à une alter-gestion : s'émanciper des rapports de domination

Enfin, pour réfléchir à des alternatives et contribuer à une émancipation vis-à-vis du fait gestionnaire, il m'a semblé utile de rechercher ce qui relève d'une dynamique d'extension des rapports de domination. Si des alternatives aux conditions contemporaines d'existence et de travail sont bien envisageables, ne risquent-elles pas de déplacer les modalités d'expression de la domination ? Précisément, en insistant sur ce qui permet aux dispositifs sécuritaires et disciplinaires d'être perfectionnés, Michel Foucault nous donne une clé de compréhension de la dynamique d'extension du fait gestionnaire : le rôle des connaissances produites par les sciences sociales et le rôle paradoxal des résistances à la domination⁵.

C'est dans cet ensemble de perspectives qu'il m'a semblé que les réflexions de M. Foucault sur le pouvoir, les technologies du pouvoir, l'instrumentalisation des résistances méritaient d'être présentées dans leur intégralité. Cela n'exonère pas d'identifier les limites de son analyse.

⁴ On trouvera une première mise en perspective de ces considérations dans Craipeau et Metzger, 2007.

⁵ Une première esquisse sur ce point est présente dans Metzger, 2010.

II. FOUCAULT PROPOSE UNE ANALYSE DU CAPITALISME SOUS L'ANGLE DU POUVOIR

1. Perspective d'ensemble sur l'analytique du pouvoir

- *Précautions, précisions et difficultés potentielles*

L'œuvre écrite de Michel Foucault, publiée de son vivant ou posthume, est imposante et protéiforme (livres, articles académiques et d'opinion, cours, interviews, séminaires, etc.). Il aborde de nombreux thèmes, tantôt en tant que philosophe (philosophie politique), tantôt comme historien des systèmes de pensée, mais aussi comme acteur engagé. Il possède une connaissance étendue de la pensée politique, mais également de théologie, de médecine, de psychiatrie, d'économie, etc. Il embrasse pratiquement 2500 ans de littérature, en s'intéressant plus particulièrement aux XVIII^e et XX^e siècle, en France, Italie, Allemagne, Royaume-Uni. Pour ne prendre qu'un exemple, celui des théoriciens de l'économie, il s'intéresse aux Physiocrates, aux Mercantilistes, aux Libéraux, mais aussi aux théoriciens allemands de l'ordolibéralisme⁶ et aux penseurs américains du néolibéralisme. Parallèlement, il montre une connaissance érudite des penseurs du christianisme, quand il élabore la catégorie de pouvoir pastoral.

Les réflexions qui suivent ne s'appuient que sur la lecture d'un sous-ensemble de ses publications, à savoir : *Surveiller et punir* (1975), les tomes 3 et 4 des *Dits et écrits* (couvrant la période 1976-1979 et

1980-1988) et les trois cours au collège de France publiés à titre posthume : *Il faut sauver la société* (1975-1976), *Sécurité, territoire, population* (1976-1977), *Naissance de la biopolitique* (1977-1978). Parmi ces textes, je ne vais m'intéresser qu'à ce qui est directement en lien avec la question du pouvoir et des rapports de domination, des disciplines, de la « sécurité », des dispositifs et des formes successives d'exercice du pouvoir central, que Foucault appelle la souveraineté puis la gouvernementalité.

Je vais en outre ne retenir que les passages dans lesquels Foucault élabore des cadres d'analyse génériques, « universels », détachables du substrat « empirique » à partir desquels il les a progressivement stylisés : encore que la base empirique est essentiellement constituée d'ouvrages plus ou moins connus, rédigés par des hauts fonctionnaires, des conseillers des princes et des rois, des théologiens, des médecins, des économistes.

Ce travail suppose d'arriver à se forger une vision d'ensemble, cohérente, achevée et cumulative des écrits de cet auteur. Or réaliser une synthèse de la pensée de Foucault présente plusieurs catégories de difficultés.

La première provient du fait que Foucault n'a malheureusement pas eu le temps de publier une telle réflexion synthétique. Il existe aussi une différence de nature entre les livres qu'il a publiés de son vivant et les cours publiés après sa mort et contre sa volonté.

Par ailleurs, la manière qu'il a d'exposer le résultat de ses réflexions complique le travail de synthèse. Il semble en effet toujours dans une posture de chercheur toujours insatisfait, voulant à la fois éviter des formulations trompeuses, essayant, par l'invention d'un vocabulaire ou d'un dictionnaire personnel,

⁶ Il s'agit de théoriciens allemands et autrichiens qui ont élaboré les principes du néolibéralisme et ont contribué à leur application, d'abord en Allemagne, puis dans de nombreux pays européens. Voir plus loin, la section consacrée à *Naissance de la biopolitique*.

d'échapper à des interprétations réductrices, tout en répondant par avance à des objections. Ce qu'il expose donne l'impression de n'être que provisoire, exploratoire, au point que le simple fait de présenter des résultats, de répondre à des questions, l'amène à dépasser ces résultats, voire à les remettre partiellement en cause. De plus, il refuse de se laisser enfermer dans des cases, il rejette les étiquettes que les commentateurs ont vite fait de lui apposer.

Toute tentative de présenter tel ou tel aspect de l'œuvre de Foucault s'avère particulièrement délicat : il nous oblige à prendre parti, forcer le trait, pour retrouver, au milieu de ce foisonnement, des récurrences, des thèmes essentiels, des cadres d'analyse présentés sous de multiples facettes. A cet effet, les sous-sections suivantes esquissent l'ensemble de son analyse du pouvoir et des concepts qui lui sont liés.

- *Discipline, sécurité, gouvernementalité, dispositifs : mode d'emploi*

a) Le concept de « discipline »

Dans *Surveiller et punir* et dans ses travaux ultérieurs, Foucault veut dégager ce qui caractérise le mode de gouvernement et d'exercice du pouvoir qui, peu à peu, par tâtonnements, émerge au XVII^e et surtout au XVIII^e siècle, en se distinguant du mode d'action monarchique qu'il appelle la souveraineté, et qu'il considère comme une technologie⁷ du pouvoir fondée sur la loi. Donc, à partir du XVIII^e, le pouvoir ne

⁷ Technologie, instrument, dispositif, etc. Foucault multiplie les termes issus du monde industriel, de la production, car il veut nous convaincre que l'on peut étudier le pouvoir, sa dynamique, ses auteurs, sur le même modèle que les ingénieurs et les économistes parlent de la production de biens. Nous y revenons plus loin.

s'exerce plus seulement par la loi – la loi qui interdit, limite, empêche – mais recourt également à ce que Foucault appelle la *discipline* : il parle d'ailleurs plus volontiers des *disciplines*. Jusqu'alors, le roi, le prince, l'empereur n'avait pas vraiment besoin de savoir ce que chacun de ses sujets faisait, comment il vivait : l'essentiel de son activité consistait à se maintenir sur le trône, à légitimer son accès au poste – d'où le travail incessant des légistes – et à défendre le territoire sur lequel il régnait.

A partir du XVIII^e, les choses changent, on assiste à une évolution déterminante du mode d'exercice gouvernemental et plus généralement, du mode d'exercice du pouvoir : émerge le processus de *disciplinarisation* progressif de la société qui vise, non plus à empêcher mais à *faire produire*. Ce processus est porté par le pouvoir monarchique, mais aussi par toutes sortes d'instances intermédiaires (médecins, directeurs d'hôpitaux, éducateurs, directeurs d'écoles, directeurs d'usines), via ce que Foucault appelle des technologies ou des dispositifs, voire des techniques de pouvoir.

Un exemple de ces technologies est le Panoptique⁸. Son étude est particulièrement intéressante, car elle ne consiste pas en une description des caractéristiques matérielles de cette réalité empirique. Bien au contraire, en dégageant essentiellement les grands

⁸ L'étude du Panoptique et du panoptisme, Foucault la développe, de façon centrale, dans *Surveiller et punir* et dans la préface à la publication du Panoptique de Bentham. En deux mots, le Panoptique désigne un plan-type de bâtiment qui peut servir de prison, d'usine, d'internat, d'hôpital, d'école, etc. et qui a la particularité de permettre à un surveillant, placé au centre du bâtiment, d'observer, sans être vu, les résidents. Foucault insiste sur le fait que ce sont les principes plus que le plan de bâtiment, qui sont déterminants.

principes de fonctionnement du Panoptique, Foucault montre qu'il constitue un formidable moyen de *discipliniser* la société - et pas seulement les prisonniers, les ouvriers ou les élèves. C'est d'ailleurs bien pour mettre en exergue le caractère universel des principes du Panoptique, que Foucault s'y arrête longuement : le Panoptique doit être vu comme une figure emblématique, idéale-typique des *disciplines* en général. Le cas particulier ne vaut d'être étudié avec autant de détails que parce qu'il va permettre de construire une catégorie : celle de *discipline*.

Si, dans les premières étapes de sa théorisation du pouvoir disciplinaire, il semble faire totalement abstraction des hiérarchies politiques, il en vient progressivement à parler de façon centrale de l'État. Mais on ne peut le comprendre qu'à partir du moment où l'on considère l'ensemble de l'œuvre de M. Foucault.

b) Le concept de « sécurité »

En effet, à partir de son cours *Il faut sauver la société*, et de façon plus nette encore dans *Sécurité, territoire, population*, il développe l'idée selon laquelle, après l'invention et/ou la systématisation des disciplines - qui agissent sur le contrôle des individus -, les gouvernants, les spécialistes, les conseillers des puissants, ont mis au point un nouvel ensemble de dispositifs, de technologies, auxquels Foucault donne le nom, assez déroutant, de « sécurité ». Pour lui, la « sécurité » (ou police) a la caractéristique de porter, non plus sur des individus, mais sur des populations, en se fondant sur une connaissance approfondie des règles de fonctionnement - des « lois naturelles » - qui régissent les populations. Cette connaissance, c'est par exemple celle de

la démographie, mais aussi de l'économie, et s'appuie sur les données fournies par les disciplines, grâce auxquelles on enregistre, on note, on accumule des informations sur les individus. L'orientation générale qui est alors donnée, à partir de la connaissance de ces « lois », consiste à exercer le pouvoir sans entraver les dynamiques « spontanées » des populations, de l'économie, mais au contraire en facilitant leur déploiement contrôlé, leur autorégulation partielle, en les amenant à se rapprocher de valeurs moyennes considérées comme des normes.

Tout comme les disciplines ont été utilisées sans remplacer le recours aux lois et aux décrets pour asseoir le pouvoir, la technologie sécuritaire ne se substitue pas au pouvoir disciplinaire, elle s'y articule au contraire, le rend encore plus nécessaire, notamment, parce que les disciplines lui fournissent les données élémentaires sur le social, données qu'il faut alors traiter selon les règles de la statistique et en dégager des lois de fonctionnement « normales », au sens à la fois de moyennes, mais aussi de comportements les plus probables.

c) Le concept de « gouvernementalité »

En introduisant la notion de « gouvernementalité » - qu'il ne faut pas confondre avec celle de gouvernance -, Foucault a voulu distinguer cette dimension du pouvoir qui était plus particulièrement entre les mains des puissants, ceux qui ont accès au contrôle de l'évolution de l'État moderne. Car, fondamentalement, derrière l'analyse du pouvoir, les réflexions de Foucault s'inscrivent dans une volonté de reconstituer les étapes par lesquelles sont passés les gouvernants pour exercer leur domination sur les peuples, afin de les faire produire, consommer, « innover » le plus possible. Avec la

notion de gouvernementalité, il s'intéresse aux transformations déterminantes dans le champ du pouvoir, qui ont orienté les évolutions des sociétés, depuis la fin du XVIII^e siècle, transformations qui ont rendu durablement possible le capitalisme industriel. Avec la gouvernementalité, Foucault pointe l'extrême sophistication de l'arsenal dont disposent les puissants, grâce au rôle qu'ils font jouer aux nouvelles sciences, démographie, médecine – quand elle s'occupe de santé publique – et économie politique. Les usages de la gouvernementalité permettent à l'État de gouverner sans être en extériorité avec la société.

d) Le néo-libéralisme stade suprême de la gouvernementalité

Chemin faisant, et sans vraiment prévenir, à partir de la fin de *Sécurité, territoire, population* et surtout dans *Naissance de la biopolitique*, il place au centre de son analyse la « modernisation-gestionnarisation » de l'État, les théoriciens de l'ordolibéralisme et du néolibéralisme. Il décrit alors l'émergence d'une gouvernementalité néolibérale, encore plus prégnante sur les individus et les sociétés, les considérant comme des entreprises en compétition. Dans cette nouvelle donne, l'État doit avant tout élaborer et faire appliquer un cadre légal qui garantisse le bon fonctionnement d'une économie concurrentielle. Nous sommes alors très, très loin des micro-pouvoirs.

E) Et le « dispositif » ?

C'est dans le texte de 1977, intitulé « Le jeu de Michel Foucault », reproduit dans *Dits et écrits, tome 3*, pp. 298-329, que l'auteur définit le plus précisément la notion de dispositif qu'il a utilisée dans *Surveiller et punir* sans prendre le temps de vraiment en préciser le sens. Il l'a par contre employée de façon plus abondante

dans *l'Histoire de la sexualité*. Après la sortie de ce livre, ses discutants lui demandent « Quel est pour toi le sens et la fonction méthodologique de ce terme : « dispositif » ? ». Et Michel Foucault de leur répondre longuement :

« Ce que j'essaie de repérer sous ce nom, c'est, premièrement, **un ensemble résolument hétérogène**, comportant des **discours**, des **institutions**, des **aménagements architecturaux**, des **décisions réglementaires**, des **lois**, des mesures administratives, des **énoncés scientifiques**, des **propositions philosophiques**, morales, philanthropiques, bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est **le réseau qu'on peut établir entre ces éléments**. Deuxièmement, ce que je voudrais repérer dans le dispositif, c'est justement la **nature du lien qui peut exister entre ces éléments hétérogènes**. Ainsi, tel discours peut apparaître **tantôt comme programme** d'une institution, tantôt au contraire comme un élément qui permet de justifier et de **masquer une pratique** qui, elle, reste muette ou fonctionne **comme réinterprétation seconde de cette pratique**, lui donner accès à un champ nouveau de rationalité. Bref, entre éléments, discursifs ou non, il y a comme un jeu, des changements de position, des modifications de fonctions, qui peuvent, eux aussi, être très différents. Troisièmement, j'entends, par dispositif, **une sorte – disons – de formation**, qui, à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de **répondre à une urgence**. Le dispositif a donc une **fonction stratégique dominante**. Cela a pu être, par exemple, la résorption d'une masse de population flottante qu'une société à économie de type essentiellement mercantiliste trouvait encombrante : il y a eu là un impératif stratégique jouant comme matrice d'un dispositif, qui est devenu peu à peu le dispositif de contrôle-assujettissement de la folie, de la maladie mentale, de la névrose » (Dits et écrits, t. 3, p. 299).

Un dispositif se définit donc par **une structure d'éléments hétérogènes**, mais aussi par un **certain type de genèse**, dont l'auteur précise qu'elle comprend **deux moments essentiels** :

*« un premier moment qui est celui de la prévalence d'un **objectif stratégique**.*

*Ensuite, le **dispositif se constitue proprement comme tel**, et reste dispositif dans la mesure où il est le lieu d'un **double processus : processus de surdétermination fonctionnelle**, d'une part, puisque chaque effet, positif et négatif, voulu ou non voulu, vient entrer en résonance, ou en contradiction, avec les autres, et appelle à une reprise, à un **réajustement**, des éléments hétérogènes qui surgissent çà et là. **Processus de perpétuel remplissement stratégique**, d'autre part »*

(Dits et écrits, t. 3, p. 299).

C'est à la fois très fort et très flou. Le lecteur n'est pas certain de pouvoir mobiliser facilement une telle définition pour étudier telle ou telle situation empirique, pour y rechercher les formes du pouvoir⁹. Pourtant, plusieurs points sont à retenir.

D'abord, le dispositif est avant tout une catégorie d'analyse forgée pour comprendre le pouvoir : il ne désigne pas un objet que l'on pourrait filmer, ou dont on pourrait interroger les utilisateurs. Ensuite, la « formation », composée « d'éléments hétérogènes », est mise au point dans l'urgence, puis, comme elle est particulièrement durable, flexible, elle donne lieu à des « copies » ou à des réappropriations dans différents domaines d'activité sociale. Pour Foucault, cela veut dire qu'il n'y a pas eu une réunion préalable des concepteurs du dispositif qui l'auraient mis au point

⁹ On pourra s'essayer à mobiliser cette grille pour décrypter l'étrange impression que l'on éprouve face à des phénomènes comme la subite multiplication de tiers lieux.

une fois pour toutes, il n'y a pas de centre de décision initial, mais plusieurs initiatives, consistant à associer différents composants et à les utiliser pour obtenir un certain effet et les principes de ces initiatives sont repris, améliorés éventuellement dans leur mise en œuvre, mais aussi dans leurs principes jusqu'à atteindre une sorte de perfection dans la capacité à « s'améliorer ».

De plus, et cela nuance la première lecture, le dispositif - les liens entre les éléments hétérogènes, non les éléments eux-mêmes -, est doté d'une capacité à se reconfigurer en fonction des résistances, des échecs, des évolutions du contexte global et renforce la capacité des dirigeants à configurer le social conformément à leur intention.

2. Le pouvoir en régime capitaliste sert à faire produire

Avant d'entrer dans le détail des catégories foucauldienne liées au pouvoir (disciplines, sécurité, gouvernementalité, dispositif), il faut rappeler quelques éléments de contexte dans lesquels s'inscrit sa démarche. Foucault ne s'intéresse pas au pouvoir comme s'il s'agissait d'une réalité intemporelle, anthropologique, ou comme s'il s'agissait d'une « essence » philosophique. Chaque élément empirique qu'il mobilise dans ses analyses (les supplices, les prisons, le Panoptique, la médecine hospitalière, la vaccination, l'urbanisation, les théories des Physiocrates ou celles des Ordolibéraux, par exemple), l'intéresse pour comprendre plus généralement la société dans laquelle cet élément a été imaginé, mis en œuvre, raffiné. En dégagant les principaux traits de ces réalités disparates, Foucault ne parle que de l'émergence et des caractéristiques du capitalisme, ainsi que de son infinie aptitude à se transformer sans réellement changer. Et s'il s'y intéresse,

c'est parce que les caractéristiques de cette dynamique sont toujours à l'œuvre dans la société, au moins jusqu'aux années 1970-1980.

Ainsi, dans un entretien accordé à deux philosophes italiens et publié en juin 1976, il précise – il y reviendra dans de nombreux autres textes –, que ce qui caractérise le pouvoir depuis plus de deux siècles, c'est moins sa face répressive – ce qu'il empêche de faire, son caractère punitif –, que sa dimension productive¹⁰.

« Si le pouvoir n'était jamais que répressif, s'il ne faisait jamais rien d'autre que de dire non, est-ce que vous croyez vraiment qu'on arriverait à lui obéir ? Ce qui fait que le pouvoir tient, qu'on l'accepte, mais c'est tout simplement qu'il ne pèse pas seulement comme une puissance qui dit non, mais qu'en fait il traverse, il produit les choses, il induit du plaisir¹¹, il forme du savoir, il produit du discours ; il faut le considérer comme un réseau productif qui passe à travers tout le corps social beaucoup plus que comme une instance négative qui a pour fonction de réprimer » (Dits et écrits, t. 3, p. 149).

Cette fonction productive du pouvoir, Foucault la voit apparaître de façon de plus en plus explicite à partir du XVIII^e siècle, au fur et à mesure que la bourgeoisie prend de l'importance, que le capitalisme s'étoffe, que la production

économique devient un enjeu de société, qu'il faut trouver par tous les moyens des « technologies » – tout simplement, des moyens – pour mettre tout le monde au travail, de façon la plus performante et la moins onéreuse (on pourrait parler de baisse tendancielle du coût du pouvoir).

« Dans Surveiller et punir, ce que j'ai voulu montrer, c'est comment, à partir des XVII^e-XVIII^e siècles, il y avait eu véritablement un déblocage technologique de la productivité du pouvoir. (...) On a vu s'instaurer à cette époque ce qu'on pourrait appeler une nouvelle économie du pouvoir, c'est-à-dire des procédés qui permettent de faire circuler les effets de pouvoir de façon à la fois continue, ininterrompue, adaptée, individualisée dans le corps social tout entier » (Dits et écrits, t.3, p. 149).

Tout comme P. Bourdieu – avec les différentes espèces de capitaux –, M. Foucault établit un parallèle entre « économie » et « pouvoir » : non seulement les puissants, ceux qui ont le pouvoir dans la société, sont aussi ceux qui ont les richesses économico-financières, mais le champ du pouvoir lui-même, fonctionne et se transforme de manière analogue au champ économique. Alors que beaucoup de commentateurs ont surtout mis l'accent sur les transformations économiques des sociétés capitalistes, Foucault insiste sur les perfectionnements dans l'exercice du pouvoir que ces transformations exigent. Et ce perfectionnement proprement politique s'est opéré par le haut – via les transformations du mode étatique de gouvernement –, mais aussi par le bas, via la mise au point et la généralisation de différents moyens qu'il étudie.

« À partir des XVII^e et XVIII^e siècles, on a eu affaire à un pouvoir qui a commencé à s'exercer à travers la production et la prestation. Il s'est agi d'obtenir des individus, dans leur vie concrète, des prestations productives. Et pour cela, il a été nécessaire de

¹⁰ « Entretien avec Michel Foucault », réalisé par A. Fontana et P. Pasquino, en juin 1976 ; trad. C. Lazzeri), in Fontana (A) et Pasquino (P.), éd., *Microfisica del potere : interventi politici*, Turin, Einaudi, 1977, p. 3-28. (*Dits et écrits*, tome 3, p. 140-160).

¹¹ Que le pouvoir ne soit pas que répressif et qu'il provoque du plaisir, demeure une affirmation discutable : ce ne sont sans doute pas (toujours) les mêmes qui éprouvent du plaisir et qui produisent. De plus, si ceux qui produisent peuvent éprouver, pendant un temps, du plaisir à obéir, le prix à payer, y compris sur le plan de la fatigue, de la santé, de l'humiliation, etc. retourne le plaisir en douleur.

réaliser une véritable incorporation du pouvoir, en ce sens qu'il a dû arriver jusqu'au corps des individus, à leurs gestes, à leurs attitudes, à leurs comportements de tous les jours ; de là l'importance de procédés comme les disciplines scolaires qui ont réussi à faire du corps des enfants un objet de manipulation et de conditionnements très complexes. Mais, par ailleurs, ces nouvelles techniques de pouvoir devaient prendre en compte les phénomènes de population. Bref, traiter, contrôler, diriger l'accumulation des hommes (un système qui favorisait l'accumulation du capital et un système de pouvoir qui commandait l'accumulation des hommes sont devenus, à partir du XVII^e siècle, deux phénomènes corrélatifs et indissociables l'un de l'autre) »
(Dits et écrits, t. 3, p. 153).

Ce que cherche Foucault, c'est bien à mettre en exergue les différentes « mailles du pouvoir » qui ont permis à la société capitaliste d'émerger, mailles tissées à la fois par les différentes figures de l'autorité locale (les disciplines), et par les dirigeants politiques (la sécurité, la gouvernementalité). N'est-ce pas, en effet, l'État qui a encouragé, permis, systématisé cet enrégimentement des enfants dans les écoles publiques ou privées, après que les familles bourgeoises ou aristocratiques en aient pris l'initiative ? De plus, Foucault souligne l'importance de la statistique, de la démographie, des décisions de politique macroéconomique, affirmant ainsi la centralité du rôle de l'État.

Lorsqu'il analyse longuement le passage des pratiques suppliciaires au perfectionnement des prisons et qu'il dégage à cette occasion les grands principes inscrits dans le Panoptique, Foucault souligne que ce type « d'appareil de pouvoir » est indispensable au « développement des forces productives propres au capitalisme » (Dits et écrits. Tome 3, p. 201). Le pouvoir qui intéresse Foucault

est donc celui de la bourgeoisie, tel qu'elle l'a progressivement mis au point, dans les profondeurs de la société (micro-pouvoirs, anatomo-pouvoir), mais aussi au sommet de l'État (biopouvoir). Car, l'amélioration permanente des moyens d'exercer le pouvoir accompagne, complète, permet, la recherche tout aussi permanente du profit :

« la bourgeoisie (...) est arrivée à construire des machines de pouvoir qui permettent des circuits de profit, lesquels en retour renforcent et modifient les dispositifs de pouvoir, et cela de manière mouvante et circulaire. (...) Le pouvoir de la bourgeoisie se reconduit, non par conservation, mais par transformations successives »
(Dits et écrits, t. 3, p. 203).

Pour faire croître les profits des investisseurs, il a fallu faire « **croître l'utilité possible des individus** » (Surveiller et punir, p. 244), mettre progressivement toute la population au service de la production marchande sous contrôle capitaliste : non seulement que les gens travaillent, mais qu'ils travaillent pour des propriétaires, et que ce travail ne coûte aux propriétaires que le strict nécessaire¹². Aussi, a-t-il

« fallu en même temps se donner cette nouvelle distribution de pouvoir qui s'appelle [que Foucault appelle] la discipline, avec ses hiérarchies, ses encadrements, ses inspections, ses exercices, ses conditionnements et dressages ». Dit autrement, « les techniques de pouvoir ont été inventées pour répondre aux exigences de la production, de la production au sens large (il peut s'agir de "produire" une destruction, comme dans le cas de l'armée) »
(Dits et écrits, t. 3, p. 201 et 203).

Bien sûr, Foucault ne s'intéresse pas directement à l'organisation du travail,

¹² En somme, du point de vue des employeurs, il a toujours fallu « baisser le coût du travail ».

aux fusions-acquisitions de firmes, aux conséquences cumulées de la rationalisation du travail – par exemple, en termes de production d'une main d'œuvre surnuméraire, d'individus inutiles au monde -, aux maladies professionnelles, pas plus qu'il n'examine les stratégies des groupes professionnels ou les rapports de force entre État, patronat et syndicats. Néanmoins, sa réflexion éclaire la même évolution : comment en est-on venu à trouver naturel de passer sa vie à travailler pour des propriétaires de capitaux, à s'y préparer en suivant de longues formations, à se convaincre que notre salut consiste à nous y réaliser, quitte à nous y épuiser, à envisager notre vie et celle de nos enfants à travers ce prisme¹³ ? La seule mécanique économique ne suffit pas à l'expliquer : il manque le versant « pouvoir », domination, celui par lequel, progressivement, le contrôle sur les individus et sur l'évolution des populations a permis cette mise au travail généralisée au service des organisations productives marchandes.

Donc, à mon avis, ce que cherche Foucault, c'est à mettre au point, à proposer, une théorie du capitalisme, de sa dynamique, sous l'angle du pouvoir. Son originalité, mais peut-être aussi son ambiguïté, c'est de ne pas dire les choses aussi directement, de passer par de longs détours érudits où il nous perd parfois, nous décourage. Quoi qu'il en soit, c'est bien cette lecture que je retiendrai : en étudiant certains des moyens de domination qu'il juge les plus

emblématiques, il montre que la genèse de la société bourgeoise et celle de l'étatisation¹⁴ qui l'a accompagnée, ne peuvent se comprendre sans prendre en compte le perfectionnement de la mainmise des gouvernants sur les multitudes d'individus, perfectionnement s'expliquant, lui-même, par le recours à une connaissance fine des comportements individuels et par l'établissement de « lois » du social.

- *Des micro-pouvoirs, certes, mais qui servent au perfectionnement de l'État*

Si Foucault est un théoricien du pouvoir, c'est plus précisément sous l'angle du changement, des évolutions majeures concernant les manières de gouverner et de faire obéir. Et parmi les changements les plus significatifs, il insiste sur l'amélioration progressive de la capacité du « pouvoir » à utiliser les connaissances portant sur le social (comportements individuels et collectifs) : celles-ci servent à rendre plus efficace, performant, l'exercice du pouvoir, à faire obéir plus de monde, plus longtemps, mieux et à moindre coût. Au cœur de cette volonté de savoir pour mieux gouverner, se trouve l'État, mais un État de moins en moins en extériorité avec la société, un État qui s'insinue de plus en plus dans l'intimité des relations sociales. Ainsi, dans *Surveiller et punir*, précise-t-il que le pouvoir, dans les sociétés bourgeoises, progresse grâce à

« *l'étatisation des mécanismes de discipline. (...) Si la police comme institution a bien été organisée sous la forme d'un appareil d'Etat, (...) c'est un appareil qui doit être coextensif au corps social tout*

¹³ On pourrait ajouter, comment en est-on arrivé à vouloir consommer ce qui est produit dans le cadre de l'industrialisation marchande ? Et plus récemment, comment en est-on arrivé à obéir à l'impératif d'innover, de coopérer, à trouver normal que l'on cherche à tout changer dans tous les domaines, sans autre but que celui de changer ?

¹⁴ Le thème de l'étatisation est surtout présent dans *Il faut sauver la société*. Les réflexions sur l'État et ses transformations successives, figurent largement dans *Naissance de la biopolitique* et à plusieurs reprises dans *Sécurité, territoire, population*. Voir plus loin.

entier (...). Et pour s'exercer, ce pouvoir doit se donner l'instrument d'une surveillance permanente, exhaustive, omniprésente, capable de tout rendre visible, mais à la condition de se rendre elle-même invisible. Elle doit être comme un regard sans visage qui transforme tout le corps social en un champ de perception : des milliers d'yeux postés partout, des attentions mobiles et toujours en éveil, un long réseau hiérarchisé (...). Et cette incessante observation doit être cumulée dans une série de rapports et de registres »
(*Surveiller et punir*, p. 244-245).

L'État joue ainsi un rôle indispensable à l'édification de la société capitaliste et simultanément à la disciplinarisation des individus et des collectifs, même si aucune de ses institutions ne détient le monopole de l'exercice du pouvoir et même si ce pouvoir s'exerce aussi de façon diffuse dans l'intimité des relations sociales. Même s'il se fait oublier dans son exercice quotidien, ce pouvoir n'en dérive pas moins de décisions prises au sein d'un appareil d'État et y retourne par « capillarité ». Foucault précisera, notamment dans *Sécurité, Territoire, Population*, que le terme « police » recouvrait, au XVIII^e siècle, une signification et des ambitions beaucoup plus larges que celles qu'il a aujourd'hui, puisqu'il incluait aussi bien l'ordre économique que le maintien de l'ordre. Insistons également sur le **caractère incessant**, non seulement **de la surveillance**, mais aussi **de son perfectionnement**, grâce aux connaissances accumulées et traitées grâce, notamment mais pas exclusivement, à la statistique, qui est bien une science au service de l'État.

Un des apports majeurs du travail de Foucault est donc de rappeler que, pour comprendre le capitalisme, il faut comprendre le mode d'exercice du pouvoir qui lui est consubstantiel, lequel

inclut un nouveau mode d'action de l'État. C'est, par exemple, sous cet angle qu'il faut interpréter son intérêt pour les modes d'emprisonnement modernes, comme il le précisera en 1976, dans un article-entretien¹⁵.

« Je pense que le système de l'emprisonnement a été inventé comme système pénal généralisé au cours du XVIII^e siècle et mis en place au XIX^e siècle en liaison avec le développement des sociétés capitalistes et de l'État correspondant à ces sociétés. La prison n'est d'ailleurs que l'une des techniques de pouvoir qui ont été nécessaires pour assurer le développement et le contrôle des forces productives. La discipline d'atelier, la discipline scolaire, la discipline militaire, toutes les disciplines d'existence ont été des inventions techniques de cette époque »
(*Dits et écrits*, t. 3, p. 65).

La théorie du pouvoir que propose Foucault ne se comprend donc qu'en référence au cadre plus général d'une généalogie du capitalisme industriel et de la place qu'y a joué et y joue l'État. L'esprit des Lumières, la Raison, l'émancipation sont consubstantiels d'une société bourgeoise en expansion, cherchant à accroître le flux de marchandises, de capitaux et de profits pour les propriétaires.

Mais cette dynamique ne doit pas être étudiée du seul point de vue économique : elle a nécessité – et sa dynamique contemporaine nécessite toujours – l'invention de moyens de plus en plus subtils et automatiques de disciplinariser des populations de plus en plus éduquées et diverses. Si les structures étatiques ne peuvent pas tout par elles-mêmes, elles jouent un rôle déterminant pour la mise au point des

¹⁵ « Crimes et châtements en U.R.S.S et ailleurs... », entretien avec KS. S. Karol, *Le nouvel observateur*, n° 585, 26 janvier-1^{er} février 1976, p. 34-37. (*Dits et écrits*, tome 3, p. 63-74).

« innovations » en matière de pouvoir, en finançant et orientant les recherches, au sein de « laboratoires » où l'on peut procéder à des expérimentations ailleurs impensables¹⁶. Puis, une fois les techniques mises au point, on en généralise les principes en les appliquant à d'autres domaines. Et ce « on », c'est bien l'État qui en incarne la plus grande part :

« Si on me dit : vous gomez dans vos analyses la présence et l'effet des mécanismes étatiques, alors là je réponds : erreur, vous vous trompez ou vous voulez vous tromper, car à dire vrai je n'ai pas fait autre chose que le contraire de ce gommage. Et qu'il s'agisse de la folie, qu'il s'agisse de la constitution de cette catégorie, de ce quasi-objet naturel qu'est la maladie mentale, (...) qu'il s'agisse de l'intégration des mécanismes et technologies disciplinaires à l'intérieur du système pénal, de toute façon ça a bien toujours été le repérage de l'étatisation progressive, morcelée à coup sûr, mais continue, d'un certain nombre de pratiques, de manières de faire et, si vous voulez, de gouvernamentalités. Le problème de l'étatisation est au cœur même des questions que j'ai essayé de poser. (...) Et cette phobie d'État, qui me paraît être un des traits caractéristique de thématiques courantes à notre époque, je propose de l'analyser, (...) de faire l'investigation du problème de l'État à partir des pratiques de gouvernamentalité »
(Naissance de la biopolitique, p. 78-79).

Il y a donc une accumulation des techniques disciplinaires, comme il y a accumulation de capital, de siècle en siècle, jusqu'aux formes contemporaines de disciplinarisation : non seulement les disciplines déjà rodées (dans l'armée, l'école, les prisons, l'organisation du

travail) prennent sans doute des formes modernisées, mais de nouveaux domaines sociaux tombent sous l'emprise de ce processus de disciplinarisation : de nouvelles disciplines et de nouvelles technologies de pouvoir apparaissent, comme celles concernant la consommation via le marketing et la mise au travail du consommateur. Ajoutons, plus récemment, l'injonction qui nous est faite d'innover et d'innover différemment (plus vite et moins cher).

On trouve donc, dès 1976 chez Foucault, une conception presque définitive de l'articulation entre toutes ses catégories d'analyse : les *disciplines*, en tant que technologies de pouvoir, permettent non seulement d'obtenir des formes de plus en plus sophistiquées d'obéissance, mais également de connaître le comportement et l'action du plus grand nombre possible d'individus. Ces connaissances, ces données élémentaires, suite à des calculs statistiques et à des traitements probabilistes, permettent de dégager des « lois » de fonctionnement et d'évolution des populations dans leur globalité. Ainsi se dégagent les *technologies sécuritaires*. Une dynamique de perfectionnement théoriquement infini s'ouvre ainsi à tout pouvoir capable de veiller à l'articulation de ces deux dimensions et des disciplines juridiques : c'est la *gouvernamentalité*.

• Foucault, Marx : même combat ?

La volonté d'échafauder cette architecture conceptuelle doit sans doute beaucoup aux relations que Foucault a entretenues avec une partie du champ académique des années 1960-1970, champ dominé par une certaine interprétation des travaux de Marx, en particulier le matérialisme dialectique. Pour Foucault, la compréhension du capitalisme ne peut se limiter à l'étude de l'extorsion de la plus-value : il faut prendre en compte, avec la même

¹⁶ Ces laboratoires de pouvoir étaient, autrefois, des milieux fermés, comme les prisons, les hôpitaux psychiatriques et les usines. De nos jours, ils prennent la forme d'espaces plus ouverts, comme les tiers lieux ou espaces de *coworking*, sans oublier les usages qui sont faits des données de l'internet.

rigueur, la dimension du pouvoir. Et l'étude du pouvoir ne peut se limiter à la seule dimension juridique : la subordination instaurée par le contrat de travail et le droit de propriété (rapports de production) n'expliquent pas à eux seuls les formes du pouvoir. Sans une volonté multidimensionnelle de tout contrôler et sans sa capacité à perfectionner sans cesse ce contrôle, le capitalisme n'aurait pas réussi à disposer de ces êtres entièrement dévoués à la production-consommation-innovation. Foucault cite d'ailleurs Marx, et en particulier le livre II du *Capital*.

« Ce qu'on peut trouver dans le livre II du Capital c'est, en premier lieu, qu'il n'existe pas un pouvoir, mais plusieurs pouvoirs (...) dans l'atelier, dans l'armée, etc. (...) Toutes ces formes de pouvoir sont hétérogènes »
(Dits et écrits, t. 4, p. 186-7).

Selon Foucault,

« Marx insiste beaucoup, par exemple, sur le caractère à la fois spécifique et relativement autonome (...) du pouvoir de fait que le patron exerce dans un atelier, par rapport au pouvoir de type juridique qui existait dans le reste de la société. Donc, (...) la société est un archipel de pouvoirs différents »
(Dits et écrits, t. 4, p. 187).

Et cette multiplicité des pouvoirs ne dériverait pas d'un pouvoir central qui serait primordial, mais c'est plutôt le processus inverse que Marx aurait identifié.

« Marx montre comment, à partir de l'existence initiale et primitive de ces petites régions de pouvoir - comme la propriété, l'esclavage, l'atelier et aussi l'armée - ont pu se former, petit à petit, des grands appareils d'État » (Dits et écrits, t. 4, p. 187).

De plus, toujours selon Foucault, Marx a aussi souligné que ces pouvoirs locaux avaient une fonction positive, qu'ils faisaient produire.

« Marx fait, par exemple, de superbes analyses du problème de la discipline dans l'armée et dans les ateliers »
(Dits et écrits, t. 4, p. 187).

Et il continue à s'appuyer sur sa propre lecture du *Capital* pour montrer que les disciplines sont les instruments par lesquels le pouvoir vise à obtenir une meilleure performance, une meilleure productivité.

« Ces mécanismes de pouvoir, ces procédés de pouvoir, il faut les considérer comme des techniques, c'est-à-dire comme des procédés qui ont été inventés, perfectionnés, qui se développent sans cesse. Il existe une véritable technologie du pouvoir ou, mieux, des pouvoirs » (p. 189). Foucault voit très clairement dans les pages du *Capital*, *« l'histoire de la technologie du pouvoir »*
(Dits et écrits, t. 4, p. 189).

C'est qu'en effet, le pouvoir monarchique, à la fin du XVIII^e, entravait plus qu'il n'accompagnait, l'essor du capitalisme. Et ce, de deux manières :

1°) le pouvoir n'exerçait pas un contrôle assez total sur le corps social (par exemple, la contrebande endémique échappait au contrôle politique), il était trop lacunaire, trop discontinu. Il fallait inventer un *« pouvoir continu, précis, atomique et individualisant : que chacun, que chaque individu en lui-même, dans son corps, dans ses gestes, puisse être contrôlé »* (Dits et écrits, t. 4, p. 190).

2°) Le pouvoir monarchique était trop coûteux pour la bourgeoisie qui était à la recherche d'un *« mécanisme qui ne soit ni onéreux ni prédateur pour la société »* (Dits et écrits, t. 4, p. 190). En somme, le génie de la Bourgeoisie a été de parvenir à faire baisser le coût du pouvoir¹⁷.

¹⁷ Pour une analyse des rapports entre Foucault et l'interprétation de l'œuvre de Marx, on pourra également se reporter à l'étude d'Étienne Balibar (1989).

3. Qu'est-ce que le pouvoir ?

Justement, qu'est-ce que Foucault appelle « le pouvoir » ?

- *Une capacité à structurer le champ d'action des autres*

Dans son cours *Il faut sauver la société*, il précise que le pouvoir

« n'est jamais entre les mains de certains, il n'est jamais approprié comme une richesse ou un bien. Le pouvoir fonctionne en réseau et sur ce réseau, non seulement les individus circulent, mais ils sont toujours en mesure de subir et aussi d'exercer le pouvoir ; ils ne sont jamais la cible inerte ou consentante du pouvoir, ils en sont toujours le relais »
(Dits et écrits, t. 3, p. 180).

Cet extrait - j'aurai pu en prendre d'autres - est emblématique du sens auxquels certains courants, en philosophie et en sciences sociales, ont voulu réduire l'œuvre de Foucault. On voit bien en effet l'usage qui peut être fait d'une telle conception du pouvoir, sorte de fluide circulant au sein de réseaux sans hiérarchie, sans centre ni périphérie. On peut très facilement établir des parallèles avec la sociologie des organisations de Michel Crozier, ou avec la sociologie de l'acteur-réseau : il est à chaque fois tentant de croire que nous vivons et agissons dans un monde plat, sans structure, sans élite, sans inégalité insurmontable, où tout n'est qu'ordre et régulation, interaction et accord conventionnel.

Pour éviter que sa pensée ne soit réduite à ce type d'usage, Foucault prend d'ailleurs soin de préciser aussitôt qu'il ne faut surtout pas en conclure que

« le pouvoir serait la chose du monde la mieux partagée (...). Ce n'est pas une sorte de distribution démocratique ou anarchique du pouvoir à travers les corps » (Dits et écrits. Tome 3, p. 181). *Il faut voir son intérêt pour les micro-pouvoirs comme une exigence méthodologique, de « partir des mécanismes*

infinitésimaux (...) et puis voir comment ces mécanismes de pouvoir (...) ont été et sont encore investis, colonisés, utilisés, infléchis, transformés, déplacés, étendus par des mécanismes de plus en plus généraux et des formes de domination globale »
(Dits et écrits, t. 3, p. 181).

Et Foucault reformule à nouveau, comme s'il souhaitait échapper à toute lecture caricaturale, réductrice :

« je crois qu'il faut analyser la manière dont, aux niveaux les plus bas, les phénomènes, les techniques, les procédures de pouvoir jouent (...), se déplacent, s'étendent, se modifient, mais surtout comment elles sont investies, annexées par des phénomènes globaux, et comment ces pouvoirs généraux ou des profits d'économie peuvent se glisser dans le jeu de ces technologies, à la fois relativement autonomes et infinitésimales, de pouvoir »
(Dits et écrits, t. 3, p. 181).

Il veut donc tenir simultanément les deux extrémités du pouvoir - le haut et le bas, le centre et la périphérie, et pas seulement les micro-pouvoirs -, en s'intéressant à la manière dont les deux s'enrichissent mutuellement, dans une dynamique de perfectionnement infini.

Dans un texte de 1977 précédemment évoqué, il donne une définition ramassée du pouvoir, dans laquelle on retrouve la même volonté de prendre en compte les deux faces indissociables du pouvoir. D'un côté, il déclare que

« le pouvoir ça n'existe pas. (...) Je veux dire que le pouvoir, c'est en réalité, des relations, un faisceau plus ou moins organisé, plus ou moins pyramidalisé, plus ou moins coordonné de relations » (Dits et écrits, t. 3, p. 302).

On serait alors tenté de faire le rapprochement avec l'analyse stratégique de M. Crozier, selon laquelle chacun a du pouvoir. Mais Foucault précise tout de suite après

« D'une façon générale, je pense qu'il faut plutôt voir comment les grandes stratégies de pouvoir s'incrument, trouvent leurs

conditions d'exercice dans la micro-relation de pouvoir. Mais il y a aussi toujours des mouvements de retour, qui font que les stratégies qui coordonnent les relations de pouvoir produisent des effets nouveaux et avancent dans des domaines qui, jusqu'à présent, n'étaient pas concernés »
(Dits et écrits. t. 3, p. 303).

« Dans la mesure où les relations de pouvoir sont un rapport de forces inégalitaire et relativement stabilisé, il est évident que cela implique une différence de potentiel. (...) Mais pour qu'il y ait mouvement de haut en bas, il faut qu'il y ait en même temps une capillarité de bas en haut »
(Dits et écrits. t. 3, page 304).

Dans « Deux essais sur le sujet et le pouvoir »¹⁸, publié en 1982, il livre une définition très proche :

« l'exercice du pouvoir (...) c'est un mode d'action de certains sur certains autres. (...) Il n'y a de pouvoir qu'exercé par les « uns » sur les « autres » (...) même si, bien entendu, il s'inscrit dans un champ de possibilités épars s'appuyant sur des structures permanentes. Cela veut dire aussi que le pouvoir n'est pas de l'ordre du consentement », que la relation de pouvoir « n'est pas la manifestation d'un consensus ». Dit autrement, « l'exercice du pouvoir (...) est un ensemble d'actions sur des actions possibles », il « consiste à « conduire des conduites », (...) structurer le champ d'action éventuel des autres »
(Dits et écrits, t. 4, p. 312-3).

Foucault conçoit le monde comme profondément hiérarchisé, avec ses inégalités et ses rapports de domination, les inégalités stabilisées. Quand il introduit les micro-pouvoirs, c'est pour indiquer que les décisions de politique macroéconomique, les lois, les décrets, les règlements ne fonctionnent que s'ils sont relayés par tout un ensemble de moyens emboîtés qui rendent opératoires ces décisions. Il évoque également des boucles de rétroaction : les

stratégies globales, en intervenant sur les micro-relations, provoquent des effets inattendus qui, tôt ou tard, finissent par infléchir le pouvoir central qui, ne s'avouant pas vaincu, « innove » en expérimentant d'autres modalités de son exercice. C'est dans ce « circuit » - en apparence automatique - que s'inscrit la dynamique permettant un progrès, une adaptation permanente du pouvoir.

• *Le pouvoir se nourrit des résistances qu'il suscite*

Parmi ce qui « remonte » des micro-relations de pouvoir, Foucault accorde une grande importance aux résistances, aux contre-pouvoirs, ou plus exactement, à leur expression, leur manifestation. Toujours dans « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », il précise tout d'abord que ces luttes :

« opposent une résistance aux effets de pouvoir qui sont liés au savoir, à la compétence et à la qualification. Elles luttent contre les privilèges du savoir. (...) Ce qui est mis en question, c'est la manière dont le savoir circule et fonctionne »
(Dits et écrits. t. 4, p. 302).

Ces luttes, ces résistances auxquelles Foucault s'intéresse, visent la production de connaissances : ce qui est contesté, ce sont des « discours de vérité », car ces connaissances, ce savoir sur le monde social, constituent un des moteurs de la dynamique de progrès du pouvoir. Ce que remettent en cause les luttes – apparemment sans lutteur -, c'est bien l'exercice du pouvoir, en ce qu'il

« classe les individus en catégories, (...) les attache à leur identité, leur impose une loi de vérité qu'il leur faut reconnaître et que les autres doivent reconnaître en eux. C'est une forme de pouvoir qui transforme les individus en sujets (...), qui subjugué et assujettit »
(Dits et écrits, t. 4, p. 302-3).

Certes, précise Foucault, aux luttes contre l'assujettissement s'ajoutent les luttes

¹⁸ Republié dans *Dits et écrits. Tome 4*, pp. 297-321.

contre la domination et l'exploitation. Toutefois, si les trois formes de lutte cohabitent, c'est bien celle contre l'assujettissement qui domine dans les années 1970.

Dans *Surveiller et punir*, il note combien les résistances aux exécutions publiques constituaient un ingrédient de la pratique punitive : cela lui permet de soutenir que « le pouvoir a besoin de la résistance comme d'une des conditions essentielles de son fonctionnement » (p. 213). Dans *La volonté de savoir*, il souligne combien l'examen de conscience est une composante essentielle d'une stratégie de pouvoir. Plus généralement, toute résistance à l'exercice du pouvoir devient, pour les gouvernements, un problème technique à résoudre et tout conflit se transforme en débat entre experts sur les meilleures techniques à mettre en place pour le contourner.

• *Comment analyser le pouvoir ?*

Enfin, Foucault livre un ensemble de recommandations pour étudier les relations de pouvoir. Il faut établir :

« 1. Le système de différenciations qui permettent d'agir sur l'action des autres, (...) [notamment] les différences de statuts et de privilèges, économiques, de place, de savoir-faire et de compétences¹⁹ (...). 2. Le type d'objectifs poursuivis par ceux qui agissent sur l'action des autres : maintien des privilèges, accumulation de profit, (...) exercice d'une fonction ou d'un métier²⁰. 3. Les modalités instrumentales : selon que le pouvoir est exercé par la menace des armes, par les effets de la parole, à travers des disparités économiques (...), par des systèmes

de surveillance, avec ou sans archive (...). 4.

Les formes d'institutionnalisation : celles-ci peuvent mêler des dispositions traditionnelles, des structures juridiques, des phénomènes d'habitude (...), prendre l'allure d'un dispositif fermé sur lui-même (...) ou former des systèmes très complexes dotés d'appareils multiples comme dans le cas de l'Etat²¹ (...).

5. Les degrés de rationalisation : car la mise en jeu des relations de pouvoir (...) peut être plus ou moins élaborée en fonction de l'efficacité des instruments et de la certitude du résultat (...) ou encore en fonction du coût éventuel »

(Dits et écrits, t. 4, p. 316-7).

Dans ce contexte, il évoque – sans doute trop rapidement – le fait que les luttes autour des effets du pouvoir sont aussi des luttes pour exercer le pouvoir. Cette considération est pourtant de la plus haute importance. Elle résume en effet des siècles de luttes pour tenter de s'émanciper des nombreuses formes d'exercice de la domination, qu'elle soit politique, militaire, religieuse, économique, etc. Or, que nous enseignent ces siècles d'enthousiasme militant pour la sortie de la dépendance ? Que les promesses anciennes ou présentes servent avant tout une poignée d'individus qui, dans la configuration instaurée par les luttes, deviendront les « nouvelles » élites, parfois partiellement issues des précédentes. L'investissement dans le combat contre l'assujettissement, l'exploitation ou la domination risque de ne servir que les desseins de collectifs structurés autour de la conquête et l'exercice du pouvoir. Ce faisant, l'énergie et les espoirs du plus grand nombre auront été investis au profit d'une domination simplement renouvelée.

• *De la domination*

Quant à la domination, nous dit Foucault,

« c'est une structure globale de pouvoir (...), une situation stratégique plus ou moins acquise et solidifiée dans un affrontement à

¹⁹ On ne peut s'empêcher de faire le parallèle avec les notions de champ et de capitaux (économiques, scolaires, culturels) propres à chaque champ, selon la théorie sociale de Bourdieu.

²⁰ Ici, le parallèle est à faire avec la logique du champ.

²¹ Ici, le point d'intersection concerne Weber et les différentes formes de légitimité de la domination.

longue portée historique entre des adversaires. (...) Ce qui fait de la domination d'un groupe, d'une caste ou d'une classe, et des résistances ou des révoltes auxquelles elle se heurte, un phénomène central dans l'histoire des sociétés, c'est qu'elles manifestent, sous une forme globale massive, à l'échelle du corps social tout entier, l'enclenchement des relations de pouvoir sur les rapports stratégiques, et leurs effets d'entraînement réciproque »
(Dits et écrits, t. 4, p. 322-3).

C'est donc à la fois pour rendre compte des dimensions du pouvoir en régime capitaliste et pour pointer tout particulièrement l'origine de leur perfectionnement - articulation entre stratégies globales et micro-pouvoirs - que Foucault élabore un cadre d'analyse dans lequel on peut distinguer les catégories : de disciplines, de sécurité, de gouvernementalité et de dispositifs ou technologies.

III. FOUCAULT FORGE UN CADRE CONCEPTUEL POUR SAISIR LE POUVOIR

1. Des disciplines et de leurs dimensions

La notion de discipline fait l'objet de nombreuses explications dans *Surveiller et punir*, ainsi que dans plusieurs articles. Si le Panoptique sert de point de départ pour dégager les caractéristiques générales des disciplines, Foucault se réfère également à d'autres exemples empiriques : la lettre de cachet, les associations de bienfaisance, les prisons, certains textes portant sur l'organisation de l'enseignement, de l'hôpital, des armées, des organisations productives, etc., donc de différents secteurs d'activité qui se transforment tous au même moment et dans le même sens, pendant tout le XVIII^e et jusqu'au début du XIX^e siècle.

Dans l'ensemble des travaux que Foucault a consacrés aux disciplines, j'ai

recensé six dimensions constitutives de cette catégorie. Ce sont : 1) le contrôle de l'espace et des mobilités ; 2) le contrôle de l'organisation du temps ; 3) l'automatisme de la surveillance ; 4) le caractère perpétuel de la normalisation ; 5) la visibilité que ce pouvoir invisible introduit ; 6) et l'extension des lieux d'expérimentation de ce dernier.

• Dimension 1 : le contrôle de l'espace et des mobilités

Les disciplines visent à imposer un certain ordre dans l'espace. Toutefois, il faut se départir de l'idée dominante selon laquelle l'exercice du pouvoir consisterait à enfermer, cadenasser : ceux qui conçoivent les disciplines et les mettent en œuvre procèdent de manière plus subtile, plus imaginative²². De plus, l'espace est ici à entendre dans différents sens : espace géométrique, mais aussi social, puisqu'il s'agit de contrôler les comportements, la communication, les situations et leurs évolutions.

« La discipline procède d'abord à la répartition des individus dans l'espace. Pour cela, elle met en œuvre plusieurs techniques. 1. La discipline parfois exige la clôture, la spécification d'un lieu hétérogène à tous les autres et fermé sur lui-même. Lieu protégé de la monotonie disciplinaire. (...) 2. Mais le principe de "clôture" n'est ni constant, ni indispensable, ni suffisant dans les appareils disciplinaires. Ceux-ci travaillent l'espace d'une manière beaucoup plus souple et fine. Et d'abord selon le principe de localisation élémentaire ou du quadrillage. (...) Il s'agit d'établir les présences et les absences, de savoir où et comment retrouver les individus, d'instaurer des communications utiles, d'interrompre les autres, de pouvoir, à chaque instant surveiller la conduite de chacun,

²² Retournant le slogan de soixante-huit « l'imagination au pouvoir », les dominants sont ceux qui savent inventer un pouvoir imaginatif, créatif, si possible indolore.

l'apprécier, la sanctionner, mesurer les qualités ou les mérites. (...) 3. La règle des emplacements fonctionnels va peu à peu (...) coder un espace que l'architecture laissait en général disponible pour plusieurs usages. (...)

Dans les usines qui apparaissent à la fin du XVIII^e siècle, le principe du quadrillage individualisant se complique. Il s'agit à la fois de distribuer les individus dans un espace où on peut les isoler et les repérer ; mais aussi d'articuler cette distribution sur un appareil de production qui a ses exigences propres. Il

faut lier la répartition des corps, l'aménagement spatial de l'appareil de production, et les différentes formes d'activité dans la distribution des "postes". (...) 4.

Dans la discipline, les éléments sont interchangeables puisque chacun se définit par la place qu'il occupe dans une série, et par l'écart qui le sépare des autres »

(Surveiller et punir, pp. 166-174).

Si les disciplines servent à contrôler l'espace, c'est parfois en termes de quadrillage (on peut penser aux centres d'appels, mais aussi à des tiers-lieux : espaces de *coworking*, FabLabs, etc.), parfois en termes de maîtrise des flux de communication (usages de l'internet et techniques de marketing ad hoc), l'imagination disciplinaire étant au fond sans limite. Mais c'est bien plus sûrement en termes de contrôle des mobilités sociales que les disciplines s'avèrent pertinentes : chacun doit être à sa place, c'est-à-dire à son poste, en fonction des besoins actuels de la production, et rester dans sa trajectoire sociale – la plus probable, en fonction de ses capitaux. L'important est donc de pouvoir contrôler l'évolution des individus et des populations au sein de l'espace, physique et virtuel.

- *Dimension 2 : le contrôle de plus en plus fin de l'organisation du temps*

Après l'espace, les disciplines visent le contrôle du temps : quotidien, mais aussi à l'échelle d'une année, d'une vie, des

évolutions socio-historiques. En effet, si l'ambition d'exercer un tel contrôle sur le temps n'est pas nouvelle, elle gagne en précision et prend une puissance inégalée avec le développement du capitalisme industriel.

« 1. *L'emploi du temps est un vieil héritage.*

Les communautés monastiques en avaient sans doute suggéré le modèle strict. Il s'était vite diffusé (...) dans les collèges, les ateliers, les hôpitaux. (...) Mais ces procédés de régulation temporelle dont elles héritent, les disciplines les modifient. En les affinant d'abord. C'est en quarts d'heure, en minutes, en secondes qu'on se met à compter. (...).

L'extension progressive du salariat entraîne de son côté un quadrillage resserré du temps (...). Mais on cherche aussi à s'assurer la qualité du temps employé : contrôle ininterrompu, pression des surveillants, annulation de tout ce qui peut troubler et distraire ; il s'agit de constituer un temps intégralement utile. (...) Le temps mesuré et payé doit être aussi un temps sans impureté ni défaut, un temps de bonne qualité, tout au long duquel le corps reste appliqué à son exercice. Mais là n'est pas le plus nouveau.

D'autres procédés sont plus caractéristiques des disciplines.

2. *L'élaboration temporelle de l'acte. (...)*

[Il s'agit d'atteindre] un autre degré de précision dans la décomposition des gestes et des mouvements, une autre manière d'ajuster le corps à des impératifs temporels. (...)

L'acte est décomposé en ces éléments : la position du corps, des membres, des articulations est définie ; à chaque mouvement sont assignées une direction, une amplitude, une durée ; leur ordre de succession est prescrit. Le temps pénètre le corps, et avec lui tous les contrôles minutieux du pouvoir.

3. *D'où la mise en corrélation du corps et du geste. (...)*

4. *L'articulation corps-objet. (...)* La recette traditionnelle fait place à des **prescriptions**

*explicites et contraignantes. (...) La réglementation imposée par le pouvoir est en même temps la loi de construction de l'opération. Et ainsi apparaît ce **caractère du pouvoir disciplinaire** : il a moins une fonction de prélèvement que de synthèse, moins d'extorsion du produit que de **lien coercitif avec l'appareil de production.***

5. *L'utilisation exhaustive. (...) La discipline (...) pose le principe d'une **utilisation théoriquement toujours croissante du temps** : (...) il s'agit d'extraire, du temps, toujours davantage de forces utiles (tendre vers un point idéal où le maximum de rapidité rejoint le maximum d'efficacité) » (Surveiller et punir, pp. 175-183).*

On voit tout d'abord que, comme dans le cas de l'espace, il y a un quadrillage du temps, ce dernier ne visant pas à empêcher, brider, frustrer, mais à accroître le rendement productif, par une recherche d'efficacité en matière d'allocation du temps : pas de « temps mort », détermination d'un temps exactement nécessaire pour réaliser un geste utile, dans un ordre précis, ce qui implique une perte de pouvoir d'agir pour ceux sur lesquels les disciplines sont exercées.

De plus, nous dit Foucault, ceux qui ont mis au point les disciplines au XVIII^e siècle n'ont fait que perfectionner des principes et des procédés qui existaient déjà : dorénavant, c'est à la seconde près que l'on peut apprécier le respect d'un horaire ou en décomposant/recomposant chaque geste productif que l'on peut optimiser l'utilisation de la main d'œuvre. Il n'y a donc pas de « rupture » par rapport aux époques précédentes, mais héritage, transmission, approfondissement, perfectionnement : dans le domaine de l'exercice du pouvoir, l'imagination est stimulée par la compétition entre industriels, marchands, gouvernants.

Sur un autre plan, notons que quand Foucault écrit que les disciplines s'emparent du corps, le dressent, en font une machine semi-autonome et semi-automatique, ce n'est pas pour soutenir que le monde social s'explique par des objets qui feraient agir. Bien au contraire, l'auteur décrit finement les mécanismes infinitésimaux, minuscules, par lesquels s'exprime la volonté des représentants de l'autorité (dans les écoles, les usines, les hôpitaux, les armées, etc.), relayant eux-mêmes les contraintes imposées par les propriétaires, les politiques, dans le cadre d'une compétition en train de s'internationaliser. La généalogie du pouvoir est celle de l'instrumentalisation réfléchie des dimensions sociales, au service d'une production rationnelle.

En d'autres termes, l'étude foucauldienne des disciplines nous rappelle combien de nombreuses volontés spécialisées n'ont eu de cesse de faire progresser les moyens plus anciens, restés artisanaux, de disciplinarisation des conduites. Ce progrès dans **l'exercice d'un pouvoir s'exprime** non seulement de façon quantitative, mais aussi, et même sans doute essentiellement, sur un plan **qualitatif**. Il s'agit de veiller à ce qu'en fonction de l'évolution des systèmes productifs, le dressage du corps soit toujours le plus adapté. Ce qui veut dire qu'à certaines époques et dans certains secteurs industriels, les propriétaires ont besoin d'individus réduits à un corps sachant répéter le même geste sans perte, sans inertie, sans fatigue ; et qu'à d'autres moments, dans d'autres secteurs, il faut envisager des corps plus polyvalents, moins spécialisés, capables de prendre les bonnes initiatives. L'appareil du pouvoir doit donc être en mesure de produire les deux types de

disciplinarisation²³. Tel est le progrès dans le champ du pouvoir.

• *Dimension 3 : l'automatisme de la surveillance*

La troisième dimension, rapidement évoquée dans les précédents points, concerne le caractère automatique, non seulement du fonctionnement des disciplines, mais également de leur perfectionnement. Foucault développe cette perspective à propos de ce qu'il appelle la surveillance hiérarchique.

« Il s'organise ainsi comme un pouvoir multiple, automatique et anonyme ; car s'il est vrai que la surveillance repose sur les individus, son fonctionnement est celui d'un réseau de relations de haut en bas, mais aussi, jusqu'à un certain point, de bas en haut et latéralement (...) [au point que l'on pourrait parler de] surveillants perpétuellement surveillés. Le pouvoir, dans la surveillance hiérarchisée des disciplines, (...) fonctionne comme une machinerie » (Surveiller et punir, p. 208).

Il est important de souligner ici le caractère continu, permanent, perpétuel des caractéristiques de la discipline : quadrillage de l'espace, du temps, surveillance, tous ces éléments sont avant tout permanents. Mais on peut également pointer la conception automatique, sans acteur, du pouvoir disciplinaire.

Enfin, il y a cette idée que la force des disciplines est de fonctionner grâce au concours de tout le monde : les surveillants bien sûr avec leur propre hiérarchie, mais eux-aussi se surveillent mutuellement. Foucault ne fait pas référence au fait que tout le monde voudrait avoir une parcelle de pouvoir, mais insiste sur le fait que les structures

et la dynamique des disciplines amènent chacun à surveiller quelqu'un, participant ainsi du fonctionnement même des disciplines. Ce qui ne veut pas dire que toutes les positions soient équivalentes : le détenu ne surveille pas le directeur de la prison, mais d'autres détenus ; les surveillants contrôlent les détenus, mais exercent un contrôle mutuel les uns envers les autres, tout comme ils peuvent tester les capacités du directeur à les contrôler.

• *Dimension 4 : Le caractère perpétuel de la normalisation*

C'est d'abord dans l'étude des prisons que Foucault met en exergue l'importance de la norme et de ses usages spécifiques dans une perspective disciplinaire, laquelle déborde du seul cadre de la prison.

« La pénalité perpétuelle qui traverse tous les points et contrôle tous les instants des institutions disciplinaires compare, différencie, hiérarchise, homogénéise, exclut. En un mot, elle normalise. (...) Apparaît, à travers les disciplines, le pouvoir de la Norme (...) [qui] est venu s'ajouter à d'autres pouvoirs en les obligeant à de nouvelles délimitations : celui de la Loi, celui de la Parole, celui du Texte, celui de la Tradition. Le Normal s'établit comme principe de coercition dans l'enseignement avec l'instauration d'une éducation standardisée et l'établissement des écoles normales ; il s'établit dans l'effort pour faire fonctionner des normes générales de santé ; il s'établit dans la régularisation des procédés et des produits industriels. (...) En un sens, le pouvoir de normalisation contraint à l'homogénéité ; mais il individualise en permettant de mesurer les écarts (...) et de rendre les différences utiles en les ajustant les unes aux autres » (Surveiller et punir, p. 216).

Notons que les disciplines ne se substituent pas aux précédentes technologies de pouvoir, mais s'y

²³ Une illustration en est donnée par l'existence d'une palette de formes d'organisation du travail, du taylorisme au toyotisme, en passant par le *lean management* et la gestion par projet.

ajoutent, tout en contribuant à les modifier et à les faire progresser en s'y articulant. La normalisation concerne donc tous les domaines et comporte trois volets : tout d'abord l'élaboration d'un modèle à suivre ou le calcul d'une valeur moyenne ; puis la « mesure » d'un écart par rapport à ce modèle ou cette valeur, qui donc est institué en « norme » ; enfin, l'élaboration de moyens pour réduire cet écart. Nous retrouvons la question de l'évaluation, de l'usage des mesures à des fins de contrôle, en particulier de contrôle des évolutions globales des populations.

• *Dimension 5 : un pouvoir invisible qui met à nu*

Mais qui quadrille ou décloisonne au grès des besoins de la production ? Qui fait progresser les mécanismes du pouvoir au grès des résistances ? Qui échappe à la surveillance hiérarchique généralisée ? Qui normalise ? Foucault anticipe sur les questions et répond par ce qui paraît être une pirouette : c'est le pouvoir disciplinaire. En réalité, cette manière de qualifier les dominants souligne qu'à l'inverse des monarchies absolues ou des empires, dans lesquels la toute-puissance supposée du dirigeant était placée au centre de toutes les scènes, le pouvoir qu'exercent les nouveaux maîtres à partir du XVIII^e siècle, consiste à se rendre invisibles. Et simultanément, ils placent sous le feu des projecteurs les dominés qui doivent sans cesse leur fournir des informations sur eux-mêmes, leur production, leurs désirs, leurs succès, bref, tout ce qui permet de situer les individus dans d'innombrables hiérarchies.

« Le pouvoir disciplinaire, lui, s'exerce en se rendant invisible ; en revanche, il impose à ceux qu'il soumet un principe de visibilité obligatoire. Dans la discipline, ce sont les sujets qui ont à être vus. (...) »

Et l'examen, c'est cette technique par laquelle le pouvoir, au lieu d'émettre les signes de sa puissance, au lieu d'imposer sa marque à ses sujets, capte ceux-ci dans un mécanisme d'objectivation. Dans l'espace qu'il domine, le pouvoir disciplinaire manifeste pour l'essentiel, sa puissance en aménageant des objets »
(Surveiller et punir, p. 220).

Cette mise à nue ou cette mise en visibilité, ce dévoilement, nécessitent différentes formes « d'examen », certes, mais aussi d'enregistrements, quantitatifs ou qualitatifs, portant sur un maximum d'individus. Il prend pour exemple le cas du secteur de la santé et de ce qui ne s'appelait pas encore le dossier médical, mais qui contenait les premières données physiologiques mesurées ou décrites (taille, poids, âge, température, etc.).

« Les hôpitaux du XVIII^e siècle ont été en particulier de grands laboratoires pour les méthodes scripturales et documentaires. La tenue des registres, (...) leur circulation pendant les visites, leur confrontation au cours des réunions régulières des médecins et des administrateurs, la transmission de leurs données à des organismes de centralisation (...), la comptabilité des maladies, des guérisons, des décès (...) ont été soumis au régime disciplinaire. (...) Les procédés d'écriture qui permettent d'intégrer (...) les données individuelles dans des systèmes cumulatifs (...) [en sorte que] à partir de n'importe quel registre général on puisse retrouver un individu »
(Surveiller et punir, p. 223).

L'enregistrement, la traçabilité, l'examen des données enregistrées, la comptabilité, l'accumulation des informations pour effectuer des traitements statistiques, tout cela est mis en œuvre au XVIII^e siècle, d'abord dans le domaine de la santé, de la démographie, puis progressivement étendu au domaine de la production et de la circulation des marchandises. Dans le « dispositif » théorique de Michel Foucault, ce point est

déterminant car il va permettre progressivement, aux gouvernants et à leurs conseillers, aux théoriciens et aux praticiens de la chose publique, de compléter les disciplines par la « sécurité » (voir ci-dessous, §2).

- *Dimension 6 : l'extension des lieux d'expérimentation du pouvoir*

Mais, ce qui est proprement fascinant dans l'analyse foucauldienne, notamment dans la perspective d'une sociologie de la gestion, c'est que les disciplines - le Panoptique en particulier - se révèlent être des terrains favorables aux **expérimentations**.

« Côté laboratoire, le Panopticon peut être utilisé comme une **machine à faire des expériences**, à **modifier le comportement**, à **dresser ou redresser les individus**.

*Expérimenter des médicaments et vérifier leurs effets. (...) Apprendre simultanément différentes techniques aux ouvriers, établir quelle est la meilleure. Tenter des expériences pédagogiques. (...) Le Panoptique peut même constituer un **appareil de contrôle sur ses propres mécanismes**. Dans sa tour centrale, le directeur peut épier tous les employés qu'il a sous ses ordres (...) [mais] enfermé comme il l'est au milieu de ce dispositif architectural, le directeur n'a-t-il pas partie liée avec lui ?*

*(...) Le Panoptique fonctionne comme une sorte de **laboratoire de pouvoir**. Grâce à ses mécanismes d'observation, il gagne en efficacité et (...) un **accroissement de savoir** vient s'établir sur toutes les **avancées du pouvoir** » (Surveiller et punir, p. 238-9).*

Pour Foucault, ce qui caractérise au fond la plus grande originalité des disciplines – et du Panoptique en particulier –, c'est que la croissance d'efficacité qu'elles permettent concerne le pouvoir lui-même :

« **le schéma panoptique est un intensificateur** pour n'importe quel **appareil de pouvoir** : (...) il en assure l'efficacité par son caractère préventif, son fonctionnement

*continu et ses mécanismes automatiques » (Surveiller et punir, p. 240). Par ses aptitudes, il ne peut que voir ses usages s'étendre : « le schéma panoptique (...) est destiné à se diffuser **dans le corps social** ; il a pour vocation d'y **devenir une fonction généralisée** » (Surveiller et punir, p. 242).*

C'est qu'en étudiant le Panoptique Foucault met en lumière le mouvement de « généralisation disciplinaire », « d'extension des institutions disciplinaires » (Surveiller et punir, p. 244), produisant ce que l'on peut appeler la société disciplinaire. Non seulement, le Panoptique, et plus généralement les disciplines, constituent un principe *automatique* de pouvoir, mais elles étendent *automatiquement* leur terrain d'application.

On le voit, les six dimensions des disciplines permettent au pouvoir de s'exercer en permanence, d'améliorer sans cesse son efficacité et fonctionnent sans cesse sans acteurs : ou plus exactement, quand Foucault évoque des catégories d'acteurs (les surveillants, les directeurs de prison ou les prisonniers eux-mêmes) c'est pour souligner combien ils sont partie prenante du processus disciplinaire, tantôt traversé par lui, tantôt contribuant à son perfectionnement. Avant de proposer quelques critiques, examinons comment ces technologies de pouvoir mises au point au XVIII^e siècle s'articulent avec les précédentes technologies.

- *Complémentarité entre pouvoir disciplinaire et pouvoir juridique*

Tout d'abord, pour Foucault, les disciplines ne suppriment pas les technologies juridiques mais les renforcent en les modifiant. En effet :

« *le Panoptique (...) n'a pas cessé de travailler en profondeur les structures juridiques de la société, pour faire fonctionner les mécanismes effectifs du pouvoir à l'encontre des cadres formels qu'il s'était donnés. Les « Lumières »*

qui ont découvert les libertés ont aussi inventé les disciplines. (...) [Ainsi], elles ont le rôle précis d'introduire des dissymétries insurmontables et d'exclure des réciprocités. D'abord, (...) [parce que, contrairement au contrat, elles créent] la subordination non réversible des uns par rapport aux autres, le « plus de pouvoir » qui est toujours fixé du même côté, l'inégalité de position des différents « partenaires ». De plus, (...) elles distribuent le long d'une échelle, répartissent autour d'une norme, hiérarchisent les individus les uns par rapport aux autres, et à la limite, disqualifient et invalident. (...) [En somme], aussi régulière et institutionnelle qu'elle soit, la discipline, dans son mécanisme, est un "contre-droit" »
(pp. 258-9).

Il s'agit sans doute de la définition de la catégorie de discipline la plus ramassée, et qui indique bien que Foucault n'est pas le théoricien des seuls micro-pouvoirs, qu'on ne peut le réduire à cette seule dimension. Il parle ici explicitement des inégalités dans l'accès au contrôle du pouvoir, des inégalités durables, structurelles, inscrites dans la loi et que les disciplines mettent concrètement en œuvre. On notera également le lien qu'il fait entre le développement des Lumières - s'émanciper des obscurantismes par l'acquisition de droits pour tous - et les disciplines : pas de liberté sans disciplinarisation des individus. Sans doute faut-il rappeler qu'au-delà de l'appel moral à respecter l'égalité de droit, les Lumières ont donné lieu à des lois et à des pratiques qui ont surtout favorisé la propriété privée et la liberté d'entreprendre, au détriment donc des libertés de s'associer pour résister à la liberté d'entreprendre²⁴.

²⁴ Sur ce point, on se reportera, par exemple, à Guillemin, 1989.

2. De la sécurité comme ensemble de technologies de pouvoir

Autant Foucault est très disert sur les disciplines, autant il demeure plus difficile à saisir en ce qui concerne la catégorie de « sécurité ». Pour la caractériser, néanmoins, le plus simple est d'indiquer comment il l'articule avec celle de discipline.

• De la microphysique du pouvoir à la macro-physique

En effet, les disciplines ne constituent pas seulement un moyen de conduire les conduites individuelles : elles permettent aux gouvernants, aux décideurs de l'État moderne en gestation, aux experts des nouvelles sciences (médecine - santé publique -, démographie, économie politique) de dégager des connaissances sur le social envisagé comme une réalité à part entière, dans sa globalité. De là, va émerger progressivement l'idée d'agir, autrement qu'avec les disciplines mais de façon précise, sur les masses d'individus, les populations ou plus exactement sur leurs évolutions.

« Les techniques disciplinaires font émerger des séries individuelles : découverte d'une évolution en termes de "genèse". Progrès des sociétés et genèse des individus, ces deux grandes "découvertes" du XVIII^e siècle sont peut-être corrélatives d'une nouvelle manière de gérer le temps et de le rendre utile, par découpage segmentaire, par sériation, par synthèse et totalisation. Une macro et une microphysique de pouvoir ont permis (...) l'intégration d'une dimension temporelle, unitaire, continue, cumulative dans l'exercice des contrôles et la pratique des dominations »

(*Surveiller et punir*, p. 188-189).

Ainsi, dès *Surveiller et punir*, Foucault a clairement conscience du double mouvement par lequel le pouvoir procède : par en bas, en surveillant en permanence le comportement des

individus, grâce aux disciplines, ce qui constitue l'anatomo-pouvoir ; et par le haut, en utilisant des dispositifs sécuritaires, constituant le biopouvoir, la macro-physisque du pouvoir.

- *Contrôler l'évolution des populations en instrumentalisant les sciences sociales*

C'est dans *Sécurité, territoire, population* que Foucault développe son analyse de la sécurité comme forme de gouvernement, comme mode d'exercice du pouvoir de l'élite dirigeante sur les sociétés. L'action publique sur les populations est élaborée de façon progressive, à partir de préoccupations disparates, concernant : l'urbanisation ou l'aménagement des villes, la lutte contre les épidémies au moyen de la vaccination et la réduction des disettes à partir des théories économiques développées par les Physiocrates. Foucault identifie des points communs, des manières identiques d'analyser les problèmes et de fixer des objectifs semblables. Il ne s'agissait plus de légiférer systématiquement pour contrôler les prix, organiser la production et la distribution, mais d'agir pour lever les entraves à la bonne circulation.

« La statistique découvre et montre peu à peu que la population a ses régularités propres : son nombre de morts, son nombre de maladies, ses régularités d'accidents. La statistique montre également que la population comporte des effets propres à son agrégation (...) : la spirale du travail et de la richesse »
(*Dits et écrits*. t. 3, p. 651)²⁵.

Et les choses s'enchaînent de façon vertueuse : la science du gouvernement se développe grâce à la statistique des populations, ce qui permet de prendre

conscience qu'il existe une réalité distincte de l'accumulation d'individus, avec ses caractéristiques spécifiques, ses « lois » pour ainsi dire naturelles. Dès lors, la finalité du gouvernement, le but de l'art de gouverner, devient l'amélioration du sort des populations, grâce à un suivi statistique d'indicateurs.

« La constitution d'un savoir de gouvernement est indissociable de la constitution d'un savoir de tous les processus qui tournent autour de la population au sens large, ce qu'on appelle précisément l'économie »
(*Dits et écrits*. t 3, p. 653).

Analysant les thèses des Physiocrates, Foucault retient que le glissement vers les technologies de sécurité commence avec la modification de la manière dont on analyse les faits économiques, dans le « progrès » de la science (économie politique), dans cette « nouvelle manière de concevoir les choses, de les programmer » (*Sécurité, territoire, population*, p. 43). Quant à la manière dont est envisagée l'action sur la population, elle aussi est nouvelle :

« la discipline ne laisse rien échapper (...). Le dispositif de sécurité, au contraire, laisse faire. Non pas qu'il laisse tout faire, mais il y a un niveau auquel le laisser-faire est indispensable »
(*Sécurité, territoire, population*, p. 47).

La « liberté » de circulation des Physiocrates, le « laisser faire » les acteurs de l'économie, est tout sauf un abandon de souveraineté, c'est au contraire une technologie de pouvoir, un aspect des dispositifs de sécurité. D'autant que la technologie sécuritaire ne remplace pas les autres technologies de pouvoir, au contraire, elle

« consiste pour une large part en la réactivation et la transformation des techniques juridico-légales et des techniques disciplinaires »
(*Sécurité, territoire, population*, p. 11).

²⁵ Il s'agit de la republication, dans *Dits et écrits*, de la leçon du 1^{er} février 1978, intitulée « La gouvernementalité », du résumé du cours *Sécurité, territoire et population*.

3. De la gouvernementalité

Quant à la gouvernementalité, elle désigne, dans le dispositif d'analyse foucauldien, tout ce qui permet d'exercer le pouvoir sur les populations, en s'appuyant sur la palette complète de technologies de pouvoir : non seulement les dispositifs juridiques, mais également les disciplines et les dispositifs de sécurité. Grâce à cette palette de technologies, l'État va être en capacité de

« *gérer la population (...) en profondeur, en finesse et dans le détail. L'idée du gouvernement de la population rend plus aiguë (...) la nécessité de développer les disciplines. (...) On a un triangle : souveraineté-discipline-gestion gouvernementale dont la cible principale est la **population** et dont les mécanismes essentiels sont les **dispositifs de sécurité**. (...) [Plus précisément,] par **gouvernementalité, j'entends l'ensemble constitué par les institutions, les procédures, analyses et réflexions, les calculs et tactiques qui permettent d'exercer** cette forme bien spécifique, bien que complexe, de **pouvoir**, qui a pour cible principale **la population**, pour forme majeure de **savoir l'économie politique**, pour instrument technique essentiel **les dispositifs de sécurité** »* (Sécurité, Territoire, Population, 111 et suiv.).

Par ailleurs, la gouvernementalité désigne l'extension de ce type de pouvoir, dans toute l'Europe et sa prédominance sur toutes les autres formes, ainsi que son application à l'État lui-même.

« *J'ai aussi voulu vous montrer que (...) cette raison gouvernementale dessinait quelque chose qui était à la fois son principe et son objectif, son fondement et son but, et ce quelque chose, c'est l'État. (...) [Autrement dit,] dans cette pensée politique, (...) **l'État a d'abord été un principe d'intelligibilité du réel** »* (Sécurité, Territoire, Population, p. 294).

« *L'État est donc principe d'intelligibilité de ce qui est mais également de ce qui doit être* » (op. cit., p. 295).

Une autre caractéristique distingue la nouvelle gouvernementalité : elle prétend que son action s'appuie sur des connaissances scientifiquement établies, comme celles des lois de l'économie. Par exemple, les lois de fonctionnement de la population se déduisent des lois de la mécanique des intérêts. L'État doit fonctionner en respectant les lois de fonctionnement des populations. Gouverner va alors consister à tenir compte des phénomènes « naturels » de population, des lois de l'économie.

« *Le rôle de l'État, et par conséquent la forme de gouvernementalité qui va lui être prescrite (...) [va consister à] **gérer et non plus réglementer**. Cette gestion aura essentiellement pour objectif (...) de faire en sorte que les régulations nécessaires et naturelles jouent (...). C'est-à-dire qu'il va falloir mettre en place **des mécanismes de sécurité** »* (Sécurité, Territoire, Population, p. 361).

Et progressivement, ces mécanismes se spécialisent :

« *On va avoir un **système double**. D'une part, on va avoir toute une série de **mécanismes qui relèvent de l'économie**, qui relèvent de la **gestion de la population** et qui auront justement pour fonction de faire **croître les forces de l'État**, et puis, d'autre part, un certain nombre d'instruments qui vont **assurer que le désordre**, les irrégularités, les illégalismes, les délinquances seront **empêchés ou réprimés** »* (Sécurité, Territoire, Population, p. 361).

En somme, ce que l'on appelle la science économique, l'économie politique, ses théories, ses discours, ses équations, ses modèles mathématiques, ses Écoles, sa manière de concevoir le social, les institutions que les économistes fondent, les orientations à l'action qu'ils donnent, tout cela est l'art de gouverner, comme le montre leur rôle dans l'évolution des sociétés et leur emprise sur les dirigeants politiques de la plupart des États.

4. Le néolibéralisme ou la gouvernementalité totale

Dans *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France (1978-1979)*, Foucault semble totalement changer de cap : au diable le XVIII^e siècle, les disciplines et la sécurité, foin de la microphysique des pouvoirs, il aborde l'influence déterminante que va exercer le **néolibéralisme** ou ordolibéralisme²⁶, à partir de la fin des années 1970. Nous sommes donc au cœur de l'actualité, au sein de la pensée d'une élite d'économistes et d'hommes politiques, souhaitant mettre en œuvre une **nouvelle forme de libéralisme**, où le rôle de l'État est envisagé de façon différente par rapport à l'économie. En effet, au lieu de chercher à limiter l'intervention de l'État sur l'économie – comme peut le concevoir le libéralisme –, les promoteurs de cette doctrine conçoivent **l'action de l'État** :

- a) comme **indirecte, vis-à-vis de l'économie**, en lui apportant essentiellement **un cadre juridique, garantissant le bon fonctionnement de la concurrence** entre entreprises ;
- b) comme **beaucoup plus invasive vis-à-vis de la société**, à la fois pour la **conformer aux besoins** d'une

économie **concurrentielle** et pour **empêcher** l'émergence de **pratiques anticoncurrentielles** ;

- c) et comme totalement réformatrice vis-à-vis de lui-même, **l'État**, l'administration, le gouvernement doivent **fonctionner et être gérés comme des entreprises** (M. Foucault anticipe ainsi l'émergence de dispositifs de gestion tels que le nouveau management public, la LOLF, la RGPP, etc.).

De plus, - et ce point nous intéresse tout particulièrement dans le cadre d'une réflexion sur l'alter-gestion -, pour Michel Foucault, l'ordolibéralisme constitue la formulation la plus aboutie de **l'anti-étatisme, de la phobie de l'État, du rejet de toute forme de régulation publique**. Dès lors, s'en prendre à l'État en général, assimiler toutes les formes d'État à du totalitarisme, **rechercher dans la critique de l'État la source de l'émancipation et de la libération, c'est adopter un point de vue** analogue au **néolibéralisme**. Penser qu'une critique de gauche passe par une critique de l'État en général, c'est donc commettre une erreur d'analyse. Plus généralement, Michel Foucault pointe, dans *Naissance de la Biopolitique*, plusieurs rapprochements entre les critiques de gauche, vis-à-vis de l'État, et celles formulées par les Ordolibéraux et Néolibéraux.

- *Le néolibéralisme ou l'État sous surveillance de marché*

En effet, au fondement de la conception néolibérale, il y a une critique radicale de l'État, de la figure de l'État, critique s'appuyant sur les dénonciations du nazisme, du stalinisme, mais aussi de toute forme d'interventionnisme, comme le Front populaire, le *New Deal* ou l'État-providence inspiré par Beveridge. Pour les Ordolibéraux, l'État nazi, n'est pas une

²⁶ Les plus souvent cités, sont W. Röpke (1899-1966) et A. Rüstow (1885-1963). Ils sont appelés ordolibéraux, car ils ont publié leurs principaux articles dans la revue *Ordo*, qui veut dire Ordre, en allemand. Pour eux, la vie économique se déroule dans un cadre juridique qui fixe la plupart des éléments constitutifs de l'action économique, ce qui justifie que l'État intervienne pour palier l'inefficacité du marché réel et ainsi préserver les potentialités du marché idéal. L'ordre légal doit donc être perpétuellement adapté aux progrès de l'organisation et de la technique économique. A ces théoriciens allemands, s'ajoutent ceux de l'école de Vienne, L. Von Mises (1883-1973) et F. Hayek (1899-1992) qui, au-delà de leurs divergences, ont contribué à favoriser l'application de ces principes.

monstruosité, mais l'exemplification de ce à quoi conduit l'essence même de l'État. Aussi, faut-il changer de part en part la conception que nous avons de l'État et de ses rapports à l'économie. Il faut fonder l'État sur les principes qui, selon eux, sont ceux de l'économie. Leur doctrine a été reprise depuis 1948 jusqu'à nos jours, en Allemagne, mais aussi dans de nombreux autres pays d'Europe, en sorte que

« il ne faut pas considérer que l'activité économique a été seulement une des branches de l'activité de la nation. (...) L'économie, le développement économique, la croissance économique produit de la souveraineté et, produit de la souveraineté politique par le jeu institutionnel qui fait précisément fonctionner cette économie. L'économie produit de la légitimité pour l'État qui en est le garant »
(Naissance de la Biopolitique, p. 85).

Comme cette manière de raisonner a des conséquences considérables, Foucault la précise :

« Cette institution économique, la liberté économique (...) produit un consensus permanent de tous ceux qui peuvent apparaître agents à l'intérieur de ces processus économiques. Agents à titre d'investisseurs, d'ouvriers, de patrons, de syndicats (...), dans la mesure où ils acceptent ce jeu économique de la liberté, produisent un consensus qui est un consensus politique »
(idem, p. 86).

Foucault parle alors « d'État radicalement économique », d'un État dont les racines plongent dans la liberté d'entreprise et la concurrence. Il résume ainsi le raisonnement néolibéral :

« puisqu'il s'avère que l'État, de toute façon, est porteur de défauts intrinsèques et que rien ne prouve que l'économie de marché possède des défauts semblables, demandons à l'économie de marché elle-même, non pas le principe de limitation de l'État, mais le principe de régulation interne de l'État, de bout en bout de son existence et de ses actions » (p. 120).

« Autrement dit, un État sous surveillance de marché, plutôt qu'un marché sous surveillance de l'État » (idem, p. 120).

Précisons que Michel Foucault entend le terme État ici dans deux sens complémentaires : certes, tout ce qui concerne l'appareil administratif, les services publics, mais plus généralement l'ensemble de la société dont il a montré qu'elle était sous l'emprise, depuis le XVIII^e siècle, d'un processus d'étatisation. Ainsi, sous couvert de réformer l'économie, le néolibéralisme entend en réalité régenter l'ensemble des dimensions sociales, y compris, comme on le comprend mieux au XXI^e siècle, l'imagination.

Une illustration contemporaine en est donnée par la surveillance qu'exercent les « agences de notation » sur les États - et plus généralement « les marchés financiers » -, au travers d'un jugement porté sur leur dette et leur capacité supposée à la rembourser. Alors que l'endettement peut être vu, politiquement, comme un engagement sur l'avenir, les agences de notation appliquent des critères d'évaluation gestionnaires essentiellement centrés sur le très court terme.

Mentionnons également les structures organisationnelles appelées tiers lieux, dont les promoteurs entendent créer les cadres au sein desquels des entrepreneurs, des travailleurs et des chômeurs peuvent mettre au point, à moindre coût et de façon théoriquement accélérée, des projets d'innovations, en attendant de convaincre des industriels d'acheter leurs idées. En cela, les concepteurs des tiers lieux semblent avoir appliqué les principes du néolibéralisme à l'étape initiale de la « chaîne d'innovation ». Considérant que les services de R&D des grands groupes industriels manquent de l'imagination nécessaire pour être « time to market »,

les théoriciens des tiers lieux prétendent offrir, à leur manière, des espaces libérés des contraintes anti-concurrentielles puisqu'en leur sein hiérarchies et cloisonnements sont supposés être abolis.

Selon les Néolibéraux, ce qu'il y a d'essentiel dans l'économie, c'est la concurrence, le principe de la concurrence, par opposition au monopole : dans le catéchisme néolibéral, l'adversaire suprême, l'ennemi intime, c'est le monopole, la tendance monopolistique. Or, pour que la concurrence produise ses effets – réputés bénéfiques –, il faut qu'un certain nombre de conditions soient remplies, et c'est à la réalisation de ces conditions que l'État doit se consacrer :

« la concurrence, c'est donc un objectif historique de l'art gouvernemental, un objectif qui suppose, par conséquent, une politique indéfiniment active »
(Naissance de la biopolitique, p. 124).

« C'est cette démultiplication de la forme "entreprise" à l'intérieur du corps social qui constitue, je crois, l'enjeu de la politique néolibérale » (idem, p. 154).

Parmi les mesures auxquelles l'État doit veiller, M. Foucault évoque, en s'appuyant sur les textes du Colloque Walter Lippmann (Paris, 1938), moment fondateur du mouvement :

- le **contrôle du niveau d'inflation**, pour que les conditions de la concurrence, en termes de prix, soient garanties. Nous retrouvons ici la mission première des banques centrales, particulièrement la Banque Centrale Européenne et la Banque Centrale Allemande. Plus généralement, c'est la politique monétaire des pays de la zone euro qui peut illustrer cet impératif néolibéral, impératif que les « bailleurs de fonds » internationaux imposent un peu partout dans le

monde, dès qu'un pays fait appel à leurs services ;

- au-delà des seules dimensions économique-financières, l'État néolibéral a pour principale mission **d'agir sur la société** : sa population (son affectation dans les différents secteurs d'activité) ; la diffusion des techniques (y compris la formation des employés) ; les régimes juridiques de propriété avec le développement d'une société judiciaire pour régler les conflits d'intérêts (nous retrouvons bien l'analyse en termes de dispositifs sécuritaires et de normalisation sécuritaire) ; Foucault évoque même le contrôle du climat ;

- mais **il ne faut surtout pas chercher à compenser les inégalités** (pas de transferts de revenus), tout au plus agir sur la pauvreté absolue, de manière à ce qu'il n'y ait pas d'exclusion. C'est en effet **l'inégalité qui, par nature, est régulatrice**, quel que soit le type d'inégalité auquel on se réfère ;

- pas de socialisation des risques, que **chacun s'assure individuellement** ;
- à vrai dire, tout faire pour favoriser la croissance, voilà la seule politique sociale viable. La croissance en question est d'abord celle de la valeur d'indicateurs, eux-mêmes consistant pour l'essentiel en « taux », en rapports, ce qui accentue leur degré d'abstraction et de déconnexion vis-à-vis des réalités vécues par les populations.

La gouvernementalité néolibérale apparaît alors comme une nouvelle étape – le **stade ultime** ? - du déploiement du **pouvoir en régime capitaliste**, lequel vise à **façonner la subjectivité contemporaine**, grâce à laquelle **tout désir alimente le marché**, que ce soit

sous sa face productive, consommatrice, de loisirs ou créative. **L'engagement militant** doit également entrer dans cette **mobilisation générale** au service du marché concurrentiel et de sa préservation.

C'est en **agissant sur les cadres sociaux du marché** que l'on parviendra à préserver la concurrence dans ce qu'elle a de fondamental pour produire une société « d'entreprises » en compétition. Plus précisément, insiste Michel Foucault, avec une **clairvoyance proprement visionnaire**, la logique d'intervention étatique, **la gouvernementalité néolibérale** obéit au raisonnement suivant :

« étant donné que le processus de régulation économique-politique est et ne peut être que le marché, comment **modifier les bases matérielles, culturelles, techniques, juridiques qui sont données en Europe ?** Comment modifier ces données, ce cadre pour que l'économie de marché interviennent ? Et vous voyez là (...) que, finalement, **autant l'intervention gouvernementale doit être discrète au niveau des processus économiques eux-mêmes, autant au contraire il faut qu'elle soit massive dès qu'il s'agit de cet ensemble de données (...) sociales qui vont devenir maintenant de plus en plus l'objet de l'intervention gouvernementale** »
(Naissance de la Biopolitique, p. 147).

« La politique sociale devra être une politique qui aura pour instrument (...) la **capitalisation la plus généralisée possible pour toutes les classes sociales** »
(idem, p. 149).

Le gouvernement néolibéral doit « **intervenir sur la société elle-même, dans sa trame et dans son épaisseur (...)** pour que les mécanismes concurrentiels, à chaque instant et en chaque point de l'épaisseur sociale, puissent jouer le rôle d'un régulateur » (idem, p. 151).

Et ce caractère massif de l'action des gouvernements sur la société n'a d'autre

finalité que d'annuler « les mécanismes anti-concurrentiels que pourrait susciter la société » (p. 165-6). Il ne s'agit pas de **gouverner l'économie mais la société**.

« Le gouvernement néolibéral n'a pas à corriger les effets destructeurs du marché sur la société. Il n'a pas à constituer, en quelque sorte, un contrepoint ou un écran entre la société et les processus économiques. Il a à intervenir sur la société elle-même, dans sa trame et son épaisseur, (...) pour que les mécanismes concurrentiels à chaque instant et en chaque point de l'épaisseur sociale, puissent jouer leur rôle de régulateur (...). **C'est un gouvernement de société (...)** [que certains Ordolibéraux ont d'abord proposé d'appeler] **un libéralisme sociologique** »
(idem, p. 151).

Et dans ce sens, une partie de l'action gouvernementale va consister à tout rendre « comptable », « quantifiable », et ce, aussi bien au niveau des « données » de base, que des formules de calcul pour les différents types d'indicateurs. Pour ce faire, **l'État doit donc se transformer de fond en comble** : dès lors, ce que l'on comptera sera une réalité rendue comptable - à la manière d'une entreprise - et non plus la société initiale. Comme dans le fonctionnement d'une entreprise soumise aux instruments de gestion, la société dans son ensemble - dont les administrations publiques elles-mêmes -, doit être soumise aux mêmes types d'instruments.

Loin d'être « en rupture », le néolibéralisme s'avère, avec le recul de l'histoire récente, l'aboutissement des deux siècles de mise au point du capitalisme, dans ses deux dimensions de pouvoir et de production. A l'état sous-jacent, embryonnaire, jusqu'aux années 1960-1970, **la gestionnarisation néolibérale** de la société se déploie dans toute sa splendeur depuis le début des années 1980, via l'étatisation des

disciplines et de la sécurité, ainsi qu'en adaptant les cadres juridiques à leur déploiement.

- *Il faut sauver l'État de la gouvernementalité néolibérale*

Foucault pointe combien le néolibéralisme est, dans ses fondements, liberticide tout en prétendant défendre un type exclusif de liberté, celle d'entreprendre économiquement. En effet, le néolibéralisme est fondé sur une critique radicale de l'État qui est supposé, par nature, conduire au totalitarisme. **Foucault critique ce type de critique** en pointant ce qu'il contient de phobie vis-à-vis de cette construction sociale pluriséculaire et de ses institutions, aussi perfectibles soient-elles. Il **dénonce la proximité entre les critiques de gauche** contre les dimensions sans doute trop répressives **de l'État et les thèses néolibérales**. Aux contestataires des années 1970, il semble dire : « vous vous trompez d'époque et de cible ».

« Les critiques [des années 1960 et 70] se trompent quand ils dénoncent une société uniformisante, de masse, de consommation, de spectacle, etc. Ils se trompent quand ils croient critiquer l'objectif de la politique gouvernementale. Ils critiquent quelque chose d'autre. Ils critiquent quelque chose qui a été à l'horizon des politiques menées des années 1920 aux années 1960.

Mais nous avons dépassé ce stade. Nous n'en sommes plus là. L'art de gouverner des Ordolibéraux vise au contraire à obtenir une société indexée sur la multiplicité et la différenciation des entreprises »
(*Naissance de la biopolitique*, p. 154-5).

« Ce qui est actuellement en question dans notre réalité (...), ce serait plutôt la décroissance de l'État qui se manifeste sous deux formes : l'une qui est précisément la décroissance de la gouvernementalité d'État par la croissance de la gouvernementalité de parti

et d'un autre côté, (...) par une gouvernementalité libérale »
(*idem*, p. 197).

Foucault pense aux gouvernements successifs qui en France ont progressivement imposé ce modèle d'État : Giscard d'Estaing, en tant que ministre des Finances puis comme président, ainsi que Raymond Barre, Christian Stoffer, Lionel Stoleru. L'examen des politiques menées par ces décideurs politiques lui permet d'illustrer comment, concrètement, les principes du néolibéralisme donnent lieu à des mesures économiques, d'une part, et sociales ou sociétales d'autre part, les deux étant liées : les mesures économiques ne devant en aucune manière être perturbées par les mécanismes sociaux.

« Ceux qui constituent les agents de diffusion, les agents de mise en œuvre de ce modèle allemand, sont, précisément, les gestionnaires de l'État et ceux qui ont à gérer l'État dans ce contexte de crise »
(*Naissance de la biopolitique*, p. 198).

Toute la difficulté pour remettre en cause de façon pertinente l'État néolibéral, c'est qu'il se pare d'une certaine rationalité scientifique tout en promettant la liberté pour tous. Pour montrer la puissance et la prégnance de la pensée néolibérale sur les transformations contemporaines, Foucault décrypte l'utilisation de la notion de capital humain.

- *Le décryptage de la notion de capital humain comme modèle d'analyse du néolibéralisme*

Fondamentalement, tout doit pouvoir s'expliquer en termes d'arbitrage entre des ressources rares mises au service de fins concurrentes : la consommation, le travail, le mariage, l'éducation des enfants. C'est la « théorie » des « choix substituables ». Par exemple, le travailleur est considéré comme

l'entrepreneur de lui-même, comme l'actionnaire-investisseur de son principal capital qu'est sa compétence.

« Il faut considérer que la compétence qui fait corps avec le travailleur est, en quelque sorte, le côté par lequel le travailleur est une machine, mais une machine entendue au sens positif, puisque c'est une machine qui va produire des flux de revenus » (p. 230).

« C'est le travailleur lui-même qui est un salaire, un revenu-salaire, une sorte d'entreprise »

(*Naissance de la biopolitique*, p. 231).

On retrouve l'origine des discours sur l'entreprenariat de soi, ses effets en termes de surinvestissement et de coût humain de l'excellence (fatigue, stress, *burn out*, dégradation de la santé, suicide). La société dans son ensemble est envisagée comme constituée d'un agrégat d'unités-entreprises en concurrence, réalisant en permanence des choix substituables. Quant au salaire-ressource de l'individu-entreprise, ce fameux capital humain, il est constitué d'*éléments innés* et d'*éléments acquis* qui, tous les deux donnent lieu à un calcul de rémunération. Pour obtenir des *éléments innés* de bonne qualité, échangeables sur le marché du travail - pour que la descendance possède un capital inné important -, il faut procéder à des investissements ciblés : avoir suffisamment de travail, de revenus, un statut social tel qu'il permette de prendre pour conjoint - ou co-producteur de futur capital humain - quelqu'un dont le capital sera important (p. 234). Les stratégies matrimoniales peuvent ainsi être « scientifiquement » expliquées, en même temps que les origines d'une partie du capital humain, qui lui-même va légitimer les inégalités entre entrepreneurs et employés, employés et chômeurs, etc. Nous retrouvons les dispositifs disciplinaires et sécuritaires, l'anatomopouvoir (les enfants) et le

biopouvoir (les grandes masses d'individus triés selon l'évaluation de leur niveau de capital humain hérité).

Et pour *acquérir* un capital humain élevé, il faut investir dans l'éducation, consacrer du temps à ses enfants, veiller à entretenir son capital santé, ne pas hésiter à être mobile (la migration est un investissement), faire fructifier le capital que l'on est pour soi-même, jusqu'à déboucher sur de véritables innovations (nous retrouvons le devoir d'innover).

Cette théorie du capital humain est à prendre très au sérieux, car elle est d'une redoutable efficacité pour orienter les politiques de développement.

En somme, l'entreprise et le marché, ou plus exactement les figures idéales-typiques de l'entreprise et du marché, sont envisagées comme le modèle général de compréhension - connaissance rigoureuse de ce qui est - et d'organisation de la société - action pour mettre en place ce qui doit être. Les rapports sociaux, les rapports de l'individu avec lui-même, au temps, à son entourage, tout doit s'envisager sur le modèle investissement-coût-profit. Il n'est pas jusqu'à la société civile qui fasse partie du mécano social des néolibéraux, notamment américains.

5. Le rôle central des connaissances objectivantes sur le social

Foucault insiste également, tout au long de son analyse du pouvoir, sur l'importance que revêtent le recueil et l'extraction de « connaissances » sur le comportement des individus, ainsi que sur le traitement de ces connaissances pour calculer des valeurs « normales » caractéristiques de l'évolution des populations. Et cette recherche de connaissances est tout aussi permanente que l'est l'exercice de la surveillance. Ainsi, dès *Surveiller et punir* précise-t-il :

« le point idéal de la pénalité aujourd'hui serait **la discipline indéfinie** : un **interrogatoire** qui n'aurait pas de terme, **une enquête** qui se prolongerait **sans limite** dans une **observation minutieuse et toujours plus analytique**, un jugement qui serait en même temps la constitution d'un dossier jamais clos, la douceur calculée d'une peine qui serait entrelacée à la curiosité acharnée d'un examen, une procédure qui serait à la fois **la mesure permanente d'un écart par rapport à une norme inaccessible et le mouvement asymptotique qui contraint à la rejoindre à l'infini** »
(Surveiller et punir, p. 264).

Et cela, il le répétera dans plusieurs textes, notamment dans la *Volonté de savoir*. La recherche de connaissances sur le fonctionnement du social, le comportement des individus, est donc une **dimension essentielle du pouvoir, tout particulièrement dans la gouvernementalité néolibérale**. Dans le même sens, Foucault présente son cours intitulé *Il faut sauver la société* comme une réflexion sur l'articulation entre pouvoir et discours de vérité, une tentative de répondre à la question :

« *quel est donc ce type de pouvoir qui est susceptible de produire des discours de vérité qui sont, dans une société comme la nôtre, dotés d'effets si puissants ?* »
(Dits et écrits. Tome 3, p. 175).

Il pense au discours des institutions (la loi, la justice, la police) qui exigent de connaître la vérité sur le corps social :

« nous sommes astreints à produire la vérité par le pouvoir qui exige cette vérité et qui en a besoin pour fonctionner ; nous avons à dire la vérité, nous sommes condamnés à avouer la vérité ou à la trouver. **Le pouvoir ne cesse de questionner, de nous questionner ; il ne cesse d'enquêter, d'enregistrer ; il institutionnalise la recherche de vérité, il la professionnalise, il la récompense (...).**
Et, d'un autre côté, nous sommes également soumis à la vérité, en ce sens que la vérité fait loi. (...)

Après tout, nous sommes jugés, condamnés (...) en fonction de discours vrais, qui portent en eux des effets spécifiques de pouvoir »
(Dits et écrits. Tome 3, p. 176).

Ce type de réflexion est d'une grande portée pour analyser les effets d'imposition des dispositifs de gestion, présentés comme résultant de procédures rigoureuses, scientifiques. En effet, les procédures d'évaluation du travail, de traçage, de suivi de la production, surtout si elles sont issues de technologies informatiques, semblent particulièrement vraies, donc porteuses de rapports de pouvoir unilatéraux. Cela provient du fait que ces « discours de vérité » présentent deux facettes : a) d'un côté, ils renvoient à l'ensemble des méthodes et techniques d'étude, tant statistiques qu'électroniques et informatiques, qui ont permis de définir et enregistrer, puis traiter les données (captées automatiquement sous forme de trace, d'enregistrements ou décrites par les salariés eux-mêmes) ; b) d'un autre côté, ils désignent l'ensemble des principes et règles de gestion qui tendent à rendre le travail transparent (une certaine représentation réductrice du travail). Recherche sur le travail répondant à un intérêt de connaissance et action sur le travail répondant à un intérêt économique se rejoignent par l'emploi de méthodes semblables, mais aussi, par la volonté de savoir, de pénétrer au cœur du social.

Les porteurs du fait gestionnaire parviennent d'autant plus à leurs fins qu'ils savent convaincre les experts en sciences sociales de travailler pour eux : que la méthode soit qualitative ou quantitative, les recherches donnent à voir le social dans son intimité, les contournements qu'opèrent certains par rapport au prescrit, les manières de faire, etc. Plus les sciences sociales acquièrent une légitimité scientifique, plus elles

peuvent prendre place dans le monde économique, politique, etc., plus leurs objets et leurs résultats peuvent être instrumentalisés au profit de l'objectif ultime de renforcer l'efficacité du pouvoir

IV. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX APPORTS

Que retenir de cette présentation détaillée des principales composantes du « dispositif d'analyse » de Michel Foucault ou de l'analytique foucauldienne ?

1. Au plan méthodologique

L'étude de configurations empiriques – ici, des technologies du pouvoir ou des dispositifs de pouvoir – n'a d'intérêt que par le perfectionnement qu'elle permet de notre connaissance des mécanismes généraux d'exercice du pouvoir. Ce qui est important, ce ne sont pas les caractéristiques matérielles de tel ou tel instrument, de tel ou tel outil concret, ni même les stratégies de tel ou tel gouvernement ou groupe d'experts conseillant les princes, mais la déconstruction de ces faits sociaux pour identifier, dégager, repérer les principes actifs du pouvoir à l'œuvre.

2. La dynamique d'exercice du pouvoir présente une autonomie relative

Le développement du capitalisme – sous ses différentes variantes historiques –, l'extension des sociétés bourgeoises ne peuvent se comprendre par la seule analyse de la rationalité économique : pas d'industrialisation, de bureaucratisation, ni d'extorsion du profit sans exercice des rapports de domination. Ces rapports de pouvoir présentent une face positive, mesurée, par exemple en taux de croissance du PIB ou allongement de la durée de vie, qui masque la détérioration que connaissent des fractions importantes de la population (classes

dominées, travailleurs pauvres, dépendance, pollution, etc.).

Les champs économiques et du pouvoir sont co-extensifs, s'articulent, sans que l'on puisse dire que l'un est le simple reflet de l'autre.

Dès lors, changer le mode de propriété du capital ne suffira pas à changer l'exercice des rapports de domination. Ce que confirme, d'ailleurs, l'extension, aux administrations et services publics des principes et modalités de gestion issus des entreprises privées : ces organisations ne sont pas (encore ?) possédées par des actionnaires privés, pourtant, le mode d'exercice des rapports de domination y présente de nombreuses similitudes avec la manière de « conduire les conduites » qui existe dans les multinationales. Il suffit de penser aux formes de domination qui s'exerçaient et s'exercent dans le champ académique, aux différentes étapes de son évolution.

Par ailleurs, le champ du pouvoir est lui-même décomposable en deux dimensions, celle de la microphysique – les dispositifs disciplinaires conformant les comportements individuels – et celle du biopouvoir – utilisant les dispositifs sécuritaires. Chaque catégorie de dispositifs est mise en œuvre grâce à l'engagement de nombreuses catégories d'acteurs, jouant en somme le rôle d'auxiliaires du pouvoir. En mobilisant cette palette de dispositifs (juridiques, disciplinaires, sécuritaires), les dirigeants des États, des institutions internationales, des multinationales, des associations d'experts, etc. – les auteurs du pouvoir – exercent la gouvernamentalité néolibérale.

L'étude des micropouvoirs n'a de sens que si elle prend en compte le travail de « recyclage », d'instrumentalisation, de récupération, opéré par les acteurs du biopouvoir, tout comme le travail de ces

derniers ne peut suffire à obtenir l'adhésion du plus grand nombre : il faut le soutien d'une chaîne d'acteurs auxiliaires, la croyance que l'adhésion est bénéfique, source de plaisir, de satisfaction, ou la conviction qu'il n'y a pas d'alternative (résignation).

3. Le pouvoir traverse les corps, certes, mais aussi le corps social

Seules des analyses établissant des parallèles, des homologues entre différents champs sociaux sont à même de rendre compte du mode d'existence des technologies du pouvoir. On ne peut saisir leur réalité qu'en appréhendant les points communs, les complémentarités entre des évolutions survenant dans différents champs de réalité. Or, ces évolutions sont souvent étudiées par des

équipes différentes, mobilisant des cadres d'analyses disjoints, sur un arrière-fond d'émiettement des savoirs, de division du travail, de compétition individuelle et collective peu propice à cette prise en compte. L'extension du fait gestionnaire au secteur de la recherche en sciences sociales constitue une manière de rendre invisible le processus même d'exercice du pouvoir que ces sciences ont pour mission d'identifier.

S'il convient d'examiner la manière dont le pouvoir agit sur les corps, les dresse, cultive certains désirs, en entrave d'autres, fait souffrir, use, cabosse, il faut également identifier les procédés par lesquels ce même pouvoir démultiplié agit sur le corps social, le met en mouvement dans le sens souhaité, le guide, l'oriente.

4. Articulation entre les différentes catégories d'analyse

Sur les schémas ci-dessous, je présente la manière dont s'articulent les différents points précédemment évoqués. Le schéma 1 résume le rapport entre façonnage des subjectivités individuelles et mode d'exercice de trois types de rapports de domination.

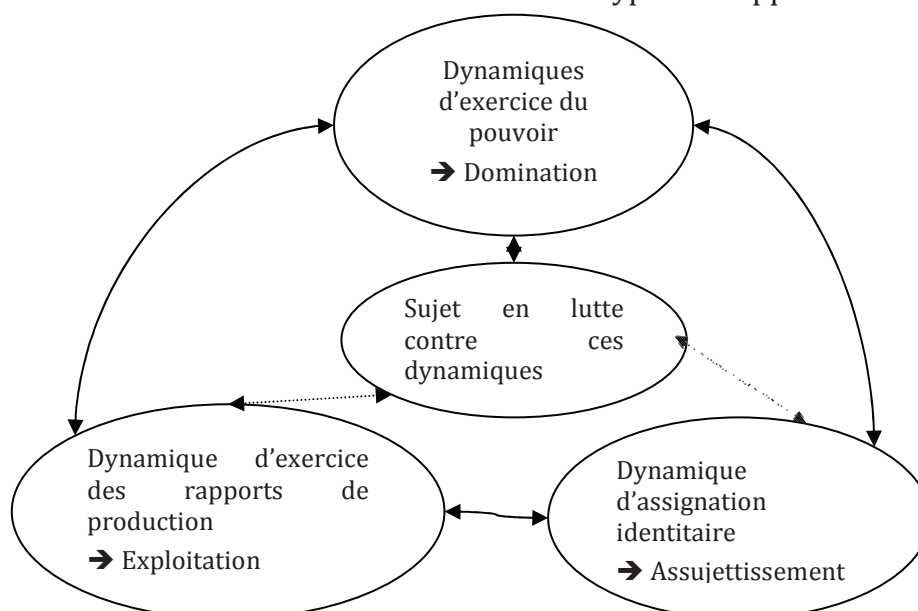


Schéma 1 : Comment s'articulent les trois dynamiques pesant sur le sujet et suscitant ses résistances

En résistant à l'emprise des dispositifs juridiques, disciplinaires et sécuritaires, les individus, seuls ou en collectifs, contribuent, souvent, à renforcer les processus contre lesquels ils luttent. C'est tout le drame de l'engagement militant et toute la force de la gouvernementalité néolibérale.

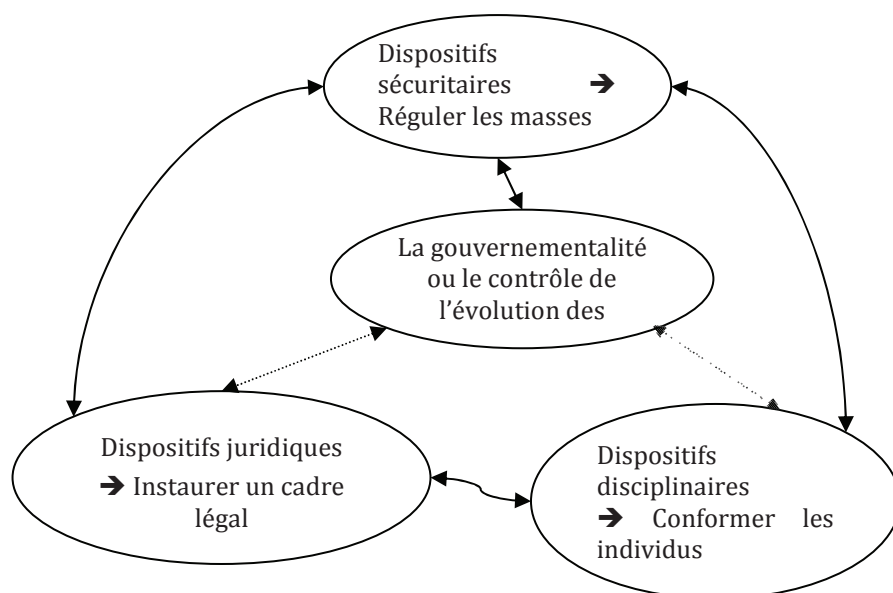


Schéma 2 : Comment s'articulent gouvernementalité, disciplines et sécurité

Le tableau 1 propose une mise en perspective socio-historique des modes d'exercice du pouvoir : si la souveraineté a surtout mobilisé des dispositifs juridiques, la gouvernementalité libérale s'est appuyé sur les dispositifs disciplinaires et sécuritaires, avant que le néolibéralisme donne toute sa puissance au projet de conformation des subjectivités.

| | Souveraineté | Gouvernementalité première période | Gouvernementalité seconde période |
|------------------------|--|---|--|
| Technologie de pouvoir | Lois qui empêchent, punissent, répriment | Disciplines qui font produire à un coût minimal | Sécurité qui fait croître en laissant faire les « lois » déduites de l'analyse statistique |
| Cible | l'individu | l'individu et l'enregistrement de ses caractéristiques | la population |
| Objectifs majeurs | Préserver le maintien dans le poste, protéger ou accroître le territoire | Faire croître la production individuelle par une surveillance et un enregistrement continus | Identifier les lois de fonctionnement de l'économie, calculer des moyennes, rapprocher les individus des moyennes (normes) |

Tableau 1 : De la souveraineté à la gouvernementalité

5. Les disciplines en quelques idées-forces

Contrairement au droit qui empêche et punit, les disciplines font produire, consommer, innover, etc. les individus, en

rendant de plus en plus efficace leur travail, et en faisant baisser le coût de l'exercice du pouvoir. Les disciplines se caractérisent par leur capacité à faire progresser sans cesse l'efficacité de l'exercice du pouvoir. Elles agissent au

niveau des individus en produisant des individus assujettis : l'identité assignée nous paraît être notre nature, alors qu'elle nous a été progressivement inculquée par ceux qui, à tous les niveaux, exercent le pouvoir. Si, d'un côté, les disciplines procèdent en quadrillant le temps et l'espace, elles visent surtout à obtenir des individus qu'ils fournissent des informations sur eux-mêmes, à l'attention d'un pouvoir qui, lui, demeure invisible. Chaque individu est ainsi sommé de décrire ce qu'il fait, selon des procédures préfixées, mais aussi de dire ce qu'il pense, ce qu'il ressent et ainsi de montrer des signes de loyauté. La normalisation réside dans l'obtention de ces aveux. On voit donc qu'en même temps qu'un laboratoire de pouvoir, les disciplines sont aussi des moyens de faire progresser la connaissance, cette connaissance étant ensuite recyclée au profit de l'amélioration de l'efficacité et même de la rentabilité de l'exercice du pouvoir.

6. La sécurité

La sécurité (ou les dispositifs sécuritaires) complète(nt) l'exercice du pouvoir au niveau du gouvernement, de la vision globale. Il s'agit de contrôler l'évolution des populations – envisagées comme une réalité possédant ses propres lois -, au moyen des connaissances statistiques acquises en exploitant les données individuelles enregistrées grâce aux disciplines. La sécurité a donc à voir avec le travail de l'État sur la société, sous l'influence des sciences émergeant au XVIII^e siècle, comme la démographie, la médecine et l'économie politique. Il ne s'agit plus ou pas seulement d'établir des lois, de soumettre les individus aux disciplines, mais également d'appliquer des mesures permettant de rapprocher les comportements des normes statistiques.

7. Les technologies du pouvoir en perfectionnement permanent

Technologies juridiques, disciplines et sécurité se renforcent mutuellement, s'influencent, s'épaulent, ce qui donne aux gouvernants une capacité renforcée à exercer en permanence leur pouvoir. En effet, grâce aux moyens de connaissance accrus sur les individus et sur les populations, il est possible, non seulement de raffiner les modalités d'exercice du pouvoir, mais qui plus est, de procéder à ce raffinement en s'appuyant sur les différentes manières dont les individus et les groupes résistent (croient résister, s'opposer).

Les disciplines ont une dimension expérimentale, de « laboratoire » où ce qui est recherché, c'est le perfectionnement de l'efficacité à exercer le pouvoir, à conduire les conduites : que ce soit pour faire produire – ou détruire – des marchandises, des connaissances, des innovations, des identités, des croyances, tout est envisageable du moment que cela apparaisse comme un moyen de renforcer le contrôle sur l'évolution des populations. Plus le pouvoir cherche à réguler des évolutions globales et plus il a besoin de données, d'enregistrements, d'enquêtes, donc plus il renforce l'usage des disciplines.

Les chercheurs qui produisent des connaissances de plus en plus précises sur le social, la psychologie, les aspirations, les pratiques les plus intimes, individuelles et collectives, sont donc au cœur, non de l'exercice du pouvoir mais de son perfectionnement, de l'amélioration de sa performance. Tout comme la plupart des manières de s'opposer à cet exercice.

Comment, dans ces conditions, inventer des alternatives : faut-il éviter de s'opposer, s'opposer de manière à ce que

les résistances ne puissent être connues ou ne puissent être recyclées ?

V. CRITIQUES DU DISPOSITIF FOUCALDIEN

Cependant, plusieurs critiques peuvent être faites à ce cadre d'analyse.

Tout d'abord, on regrettera l'absence de définition d'un certain nombre de termes que Foucault utilise apparemment comme des synonymes de dispositif, tels que technologies, techniques, procédés : le quadrillage, la clôture, semblent des techniques, au même titre que l'exercice (pratiquer des exercices militaires, sportifs, etc.), ou encore que le tableau (pas uniquement des tableaux de chiffres, mais aussi des tableaux permettant de mettre en perspective des évolutions, de comparer, etc.). N'aurait-il pas été plus simple de dire qu'il s'intéressait aux moyens concrets conçus, mis au point, utilisés et améliorés, pour obtenir l'obéissance, à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société ?

Par ailleurs, on pourrait lui reprocher d'avoir simplifié les évolutions historiques, d'avoir minimisé l'importance des guerres, des conflits, des colonisations, des destructions, des dictatures, etc. : dans de nombreux domaines, dans de nombreux pays, le pouvoir ne s'exerce pas seulement par le perfectionnement des dispositifs disciplinaires et sécuritaires, dans une sorte d'intériorisation raffinée du consentement et d'instrumentalisation du désir, mais également par la violence la plus brutale, la plus crue et de façon durable. En ce sens, on pourrait reprocher à Foucault de ne retenir de l'histoire que ce qui alimente la perspective qu'il veut privilégier.

Surtout, il convient de prendre nos distances vis-à-vis d'un mode d'explication en termes d'automatisme.

Automatisme d'ailleurs à deux niveaux : 1) amélioration continue (qualitative et quantitative) des disciplines ; 2) fonctionnement. En effet, Foucault emploie des formules, utilise des tournures de phrase qui laissent entendre que les disciplines fonctionnent toutes seules, à la manière de mécanismes automatiques, voire de lois de la nature. Comme les acteurs ou les auteurs de ces disciplines semblent n'avoir eux-mêmes aucune existence (pas de classe sociale, pas de groupes professionnels, d'élites), on ne voit pas ce que l'on peut faire pour résister aux disciplines ou sortir des rapports de domination.

D'autant que, comme il le signalera ailleurs très souvent, tout le monde est pris dans les jeux du pouvoir, tantôt du côté du « plus » de pouvoir, tantôt du côté du « moins ». Une manière de sortir de cette contradiction est d'inclure dans la définition même des disciplines leurs auteurs et les acteurs majeurs de leur mise en œuvre (contremaîtres, surveillant, hiérarchie, mais aussi tous ceux parmi les pairs qui s'attribuent ce rôle). Toutefois, une telle élaboration du concept le rend difficile à manier.

On peut aussi souligner qu'il ignore les effets contre-productifs du pouvoir disciplinaire et sécuritaire sur les objectifs généraux d'accroître la production. Même si, à de rares moments, il évoque les effets de destruction. Dans le même ordre d'idées, le raffinement d'un pouvoir moderne lié au développement du capitalisme et à l'emprise de sa version néolibérale, n'ont ni fait disparaître ni même réduit l'importance d'autres formes d'exercice du pouvoir, comme celui que secrètent les organisations illégales et leur collusion au sein même de la production industrielle et de l'appareil étatique.

Etrangement, Foucault qui, pourtant, a tenu en haute estime, tout au moins au début, la révolution iranienne, semble n'avoir pas saisi – pas plus que la plupart des commentateurs d'alors – le retour du pouvoir religieux, comme autre mode d'exercice des rapports de domination sur les individus et les populations.

CONCLUSION : APPORTS POUR UNE SOCIOLOGIE CRITIQUE DE LA GESTION

1. Qu'est-ce que la sociologie du fait gestionnaire ?

Pour saisir les apports de ces réflexions présentons, succinctement, ce que peut être la sociologie du fait gestionnaire¹.

- *Un constat*

Dans un monde « globalisé », où le souci de performance et l'exigence d'efficacité - en particulier financière - concernent aussi bien les multinationales, que les États, les individus, les laboratoires de recherche que les professions de soin, les enseignants que les élèves, comprendre sociologiquement « la gestion » ou plus exactement le « fait gestionnaire » devient un enjeu de connaissance, non seulement pour comprendre les univers contemporains, mais aussi pour anticiper sur les conséquences sociales, environnementales, politiques de son extension. Dans cette perspective, la sociologie du fait gestionnaire peut se définir, très classiquement, par son objet, sa ou ses problématiques et ses cadres d'analyse.

Mais il faut souligner avant d'aller plus loin que, dans l'effort pour définir ces dimensions, on se heurte à une première difficulté, elle aussi assez classique : le fait gestionnaire a tellement envahi notre

univers (représentations, discours, pratiques professionnelles, scolaires, de loisirs, etc.) qu'il est pratiquement impossible de le penser, de l'étudier, sans utiliser le vocabulaire qu'il s'est lui-même donné. Il faut, dès lors, tenter de « bricoler » - avec des expressions sur mesure, par exemple - pour échapper aux divisions du monde, aux hiérarchies qu'il naturalise, aux effets de domination symbolique qu'il porte et auxquels il est si tentant de céder.

Ceci souligné, on peut caractériser l'objet « fait gestionnaire » de la manière suivante :

- il s'agit d'un ensemble de principes, de discours, de groupes professionnels, d'instruments, de méthodes, sous-tendus par une conception bien particulière du monde, de la connaissance, du pouvoir et du sens de l'action ;

- situé à l'*articulation* entre le niveau des *décisions de politique macro-économiques* et le niveau des *pratiques sociales*. Plus particulièrement, l'articulation qu'il permet est entre deux niveaux de transformations, ce qui explique son *dynamisme*, sa propension à tout remettre en cause en permanence ;

- les acteurs qui le portent, entendent *imposer* - par des arguments respectant les aspects formels de la *rationalité instrumentale* et de la rigueur scientifique - à l'ensemble des activités sociales, *une certaine conception de l'universel*². Cet universel consiste à considérer, tout d'abord, que la priorité est la recherche de performance, de l'efficacité, plus exactement, la recherche de *l'amélioration permanente de la performance et de l'efficacité* ;

- au service de cet universel, les porteurs du fait gestionnaire procèdent par

¹ On trouvera des tentatives précédentes de cet effort de stylisation, dans Craipeau et Metzger, 2007 et 2011 ; Metzger, 2012 ; Maugeri et Metzger, 2014.

² Je fais référence ici au cours de Pierre Bourdieu, *Sur l'État*, où l'auteur aborde ce point.

instrumentalisation des connaissances, notamment celles issues des sciences sociales, par la *réification* des réalités sociales, ainsi que par le recours à des démarches de segmentation, de quantification, de classement, etc. ;

- de par sa dynamique même, le fait gestionnaire concerne de *nombreux domaines*, le plus souvent étudiés de façon disjointe : les différents types de comptabilité (financière, de gestion, etc.), les différentes formes de rationalisation du travail (démarches qualité, mode projet, lean management, etc.), de standardisation des modes d'administration des personnels (mobilisation de la subjectivité, appel à l'autonomie contrôlée, techniques d'évaluation), de flexibilisation des modes de recrutement de la main d'œuvre (la multiplication des statuts d'emploi), la rationalisation de la logistique, les techniques de soustraction en cascade, le mode de relation entre l'organisation et les destinataires des services vendus (marketing, relation client), les modalités de la communication, le champ médiatique ;

- cette dynamique d'extension concerne les entreprises marchandes, les administrations, les hôpitaux, les écoles, la recherche publique, mais aussi le secteur associatif, fut-il solidaire, fut-il centré sur l'aide au développement ;

- il *déborde les activités professionnelles* et s'étend à la vie privée (gérer sa santé, ses affects, l'éducation de ses enfants, les pratiques de jeu, les modes de consommation, le souci pour la perpétuation des patrimoines, etc.) ;

- considérer le fait gestionnaire de la sorte, transversalement à un grand nombre de champs et de sous-champs distincts, c'est aussi *dépasser la spécialisation* d'études qui vont se centrer, par exemple, sur les démarches

« qualité », le mode projet, l'évaluation, la quantification, etc. ;

- enfin, le fait gestionnaire ne procède pas de sa seule volonté, comme une métamachine, mais résulte des stratégies, des tactiques, de la compétition et des alliances entre groupes professionnels prétendant à exercer le monopole sur la définition de la bonne gestion. Ce point est transverse aux précédents, mais faute de l'isoler, de le considérer en soi, on risque de donner l'impression qu'existent des automatismes sociaux, des phénomènes qui s'auto-entretiennent et auxquels donc, il serait impossible de s'opposer, de contester, etc.

• Une démarche

La sociologie doit donc de *rechercher* sur de *nombreux terrains*, apparemment sans rapport les uns avec les autres, des *processus de transformation communs*, par lesquels *les porteurs du fait gestionnaire imposent*, de l'extérieur, une conception prétendument plus rationnelle du travail, de son contenu, de son sens, des relations entre travailleurs, entre les diverses organisations et leur environnement, mais aussi plus généralement *une conception du monde fondée sur le primat de l'intérêt individuel, de la compétition et l'instrumentalisation des Autres* (réification). Pour les promoteurs du fait gestionnaire, ces conceptions, loin d'être des effets pervers ou des conséquences inévitables, sont légitimes, essentielles, désirées.

Il s'agit également de mettre en perspective les multitudes de changements - y compris au sein du champ de la recherche et du champ médiatico-éditorial - qui manifestent une extension du fait gestionnaire à de nouveaux domaines d'action. Tout particulièrement, la démarche sociologique consiste à souligner les effets *destructeurs* de cette extension

hégémonique. Même les tentatives pour améliorer, compenser les effets les plus négatifs de l'industrialisation et de la financiarisation (santé au travail, lutte contre la pollution et la pauvreté, aide au développement, RSE) sont envisagées en mobilisant le raisonnement, les principes, les indicateurs, les démarches et les groupes professionnels du fait gestionnaire.

En d'autres termes, il s'agit de souligner que l'interdépendance entre fait gestionnaire et néolibéralisme, par les différents moyens que leurs auteurs et auxiliaires instaurent et mettent en œuvre, produit aussi de la destruction systématique. Il s'agit alors de se demander si ce processus de destruction ne risque pas d'atteindre un seuil au-delà duquel des acquis fondamentaux - mais aussi fragiles - des sociétés humaines seraient inexorablement détruits, perdus, fautes, notamment, de contre-pouvoirs (ceux-ci ayant été sacrifiés sur l'autel de la croissance, car considérés comme non utiles à ou utilisables par la gouvernamentalité néolibérale).

2. Apports de Foucault à une analyse critique du fait gestionnaire

Pour rendre compte de la dynamique d'extension du fait gestionnaire, dans une perspective critique, la lecture que je viens de proposer, présente plusieurs intérêts. Elle permet de rappeler que le fait gestionnaire, comme la plupart des faits sociaux, ne peut être ni directement observé ni mis en évidence dans une situation unique, sur un seul instrument, mais en prenant en compte plusieurs situations et plusieurs instruments. En d'autres termes, le dogme de la micro-empirie constitue une posture utile au fait gestionnaire.

Lire Foucault permet également de mieux comprendre le bénéfice que l'on peut tirer de l'usage de la catégorie de

dispositif de gestion : cette catégorie ne désigne pas un pur objet, filmé dans une micro-situation, mais un processus multidimensionnel et inter-temporel impliquant différentes espèces de responsables. Surtout, Foucault montre combien les puissants utilisent les connaissances sur le social pour perfectionner leur emprise disciplinaire et sécuritaire sur les individus.

Ainsi, les sciences sociales doivent s'interroger sur leurs propres méthodes et pratiques, en particulier, celles qui consistent à dévoiler les résistances opposées par les dominés. D'autres modes d'étude et de restitution des résultats sont à inventer, tout particulièrement quand l'emprise du fait gestionnaire se fait sentir jusque dans les laboratoires publics et quand la gouvernamentalité néolibérale étend son empire jusqu'au cœur des pratiques militantes.

Examinons ces différents points, après avoir rappelé que l'œuvre de Foucault est une reconstitution de la genèse des différents tentacules par lesquels le capitalisme, la bourgeoisie et leurs idéologies successives (physiocratie, utilitarisme, libéralisme, néolibéralisme, etc.) étendent leur emprise sur les sociétés.

- *Le fait gestionnaire ne peut s'appréhender dans une seule situation*

Dans ce sens, Foucault ne s'attache pas à examiner une catégorie unique de « moyens » par lesquels le pouvoir exerce son contrôle sur les individus et sur les masses. Il cherche à dégager les principes généraux qui sous-tendent chaque catégorie d'instrument ou de « technologie » du pouvoir, principes qui, en outre, possèdent une dynamique d'adaptation qui leur est propre. Pour cela, il nous invite à prendre de la hauteur vis-à-vis des études empiriques

les plus détaillées, mais trop délimitées. Il nous encourage à trouver des points communs entre des évolutions concernant plusieurs champs d'activités sociales, à identifier des transformations semblables ou convergentes des pratiques, des représentations, etc. De plus, il souligne que ces évolutions semblables, une fois identifiées, doivent être mises en relation avec des évolutions des politiques étatiques ou supra-étatiques, les stratégies des multinationales, ou encore des changements institutionnels de grande ampleur.

- *Les dispositifs de gestion ne sont pas des objets*

Loin de concevoir le dispositif de gestion comme un simple objet, une machine, un réseau socio-technique, sans centre ni périphérie, Foucault nous invite au contraire :

- a) à reconstituer la genèse du contexte - la matrice contextuelle - qui a donné naissance au dispositif et qui éclaire sur l'intention - les « stratégies » - de ses promoteurs, ce qui permet d'identifier les auteurs des décisions structurantes ;
- b) à établir la liste des composants élémentaires, certes, qui peuvent être aussi bien des textes, des formules, que des instruments, des programmes, ce qui conduit à identifier les différentes espèces d'auxiliaires (groupes professionnels, propriétaires) à l'origine de la conception de ces composants ;
- c) à étudier les articulations complexes entre ces composants, articulations qui impliquent l'intervention active d'autres groupes professionnels en compétition, qu'il faut donc là aussi identifier ;
- d) à examiner les effets de leur mise en œuvre, notamment en termes de résistances et de contournements, non pas tant pour montrer, une fois de plus, la

supposée capacité des dominés à ne pas se résigner, mais plutôt pour observer comment les auteurs et les auxiliaires de la domination procèdent pour perfectionner leurs dispositifs en tirant partie des résistances du social ;

e) et tout compte fait, à mettre en exergue le rôle social des sciences sociales dans la production de connaissances utiles à l'exercice des rapports de domination, dans chaque cas de mise en œuvre de dispositifs.

En d'autres termes, ce qui compte, dans le dispositif de gestion, c'est moins sa matérialité, son anatomie que la stratégie globale au service de laquelle des dominants l'ont introduit et l'usage que ces derniers font des connaissances liées à sa mise en œuvre. C'est ce que résume cet extrait dans lequel Foucault est sommé, par ses contradicteurs, de s'expliquer sur le sens qu'il donne à la catégorie de dispositif :

« j'ai dit que le dispositif était de nature essentiellement stratégique, ce qui suppose qu'il s'agit là d'une certaine manipulation de rapports de forces, soit pour les développer dans telle direction, soit pour les bloquer, ou pour les stabiliser, les utiliser. Le dispositif est donc toujours inscrit dans un jeu de pouvoir, mais toujours lié aussi à une ou à des bornes de savoir, qui en naissent mais, tout autant, le conditionnent. C'est ça le dispositif : des stratégies de rapports de forces supportant des types de savoir et supportés par eux » (Dits et écrits, t. 3, 300).

Dans cette perspective, le fait gestionnaire peut être analysé comme un principe de disciplinarisation qui s'accompagne de la profusion de moyens de connaître - et d'anticiper - le comportement des individus (salariés, consommateurs, chômeur, électeur, élèves, patients, etc.). Sous l'angle des dispositifs disciplinaires, le fait gestionnaire mesure, évalue, quantifie, filme, enregistre le travail, les actions. Du

point de vue des dispositifs sécuritaires, le fait gestionnaire informe les décideurs de l'état d'avancement de leur emprise sur le monde, par une représentation forcément réductrice, déformée, au moyen d'indicateurs synthétiques et de calculs d'écart par rapport à une moyenne.

On notera que les sciences sociales du travail produisent des connaissances qui contribuent au même objectif, en utilisant parfois des méthodes identiques.

- *Il faut se déprendre du piège du dévoilement*

Et c'est là un autre intérêt de lire Foucault. Dans sa volonté d'appréhender les modalités d'action et de perfectionnement du pouvoir, comprenant à la fois des stratégies globales et des interactions micro-locales, se renforçant mutuellement, Foucault insiste sur l'importance des connaissances, des sciences sociales, de la production de données individuelles et statistiques sur le social.

Cette exigence de recul réflexif sur la responsabilité des sciences sociales dans le renforcement du pouvoir est particulièrement bien venue pour analyser le fait gestionnaire : l'enquête perpétuelle à laquelle fait référence Foucault caractérise parfaitement la démarche de nombreux laboratoires soucieux, soit d'accompagner le changement gestionnaire, soit au contraire d'en pointer les méfaits. Dans les deux cas, en rendant visibles les pratiques informelles, les modes de résistance, les sciences sociales informent le processus de gestionnarisation et le font progresser.

Comment dès lors continuer à **rendre compte** des **effets destructeurs** du processus de **gestionnarisation sans** simultanément **contribuer** à **son**

renforcement ? C'est cette question que la sociologie du fait gestionnaire devrait, en priorité, chercher à résoudre, éventuellement en approfondissant les pistes ci-dessous, à commencer peut-être, par introduire la catégorie de discipline de gestion, en complément ou en substitution de celle de dispositif de gestion.

- *Vers la catégorie de discipline de gestion ?*

Ainsi, on peut remarquer combien certains traits que Foucault associe à la *discipline* - notamment, ceux liés à la « gestion » des répartitions dans l'espace et au contrôle des communications - peuvent s'appliquer à la *gestion contemporaine* des processus de production et des comportements (y compris quand il s'agit d'obéir à l'exigence d'autonomie) : traçabilité, recherche de qualité, volonté de contrôle mais surtout surveillance continue par un repérage de la localisation dans l'espace, par établissement/rupture de communications.

Pour illustrer ce point, on peut se référer au passage déjà cité de *Surveiller et punir* (pp. 166-174, le point 2) consacré au contrôle des communications, à la surveillance des présences et des absences (pour mémoire) :

Il s'agit d'établir les présences et les absences, de savoir où et comment retrouver les individus, d'instaurer des communications utiles, d'interrompre les autres, de pouvoir, à chaque instant surveiller la conduite de chacun, l'apprécier, la sanctionner, mesurer les qualités ou les mérites.

On peut y voir, tout d'abord, une préfiguration des contrôles permis par l'observation des pratiques téléphoniques (notamment mobiles) et des usages d'Internet : leur fonctionnement nécessite et permet de savoir à tout instant où sont les

utilisateurs-clients-travailleurs, mais également quels sont leurs comportements professionnels ou d'achat, et plus généralement, leurs modes de vie, leur rapport aux évolutions contemporaines.

Et des technologies numériques, on passe aisément aux technologies disciplinaires comme principe générique de la gestion. On peut penser au contrôle des présences, à la surveillance de l'ouvrier taylorisé, mais aussi aux plus récentes évolutions des modalités électroniques, vidéos, de surveillance, que ce soit à l'intérieur des entreprises ou, plus généralement, dans les sociétés où l'usage des TIC (mobile, internet) s'est développé.

Autre point commun avec la gestion : la recherche d'efficacité, puisque l'affectation aux postes et le quadrillage de l'espace s'effectuent dans une perspective d'adéquation aux objectifs des institutions du capitalisme. Parmi ces institutions, à celles qui concernent directement la sphère de la production, il faut ajouter celles qui contrôlent le comportement des consommateurs-clients, sans oublier l'insistance à vouloir mobiliser les capacités créatives des individus par le biais de l'injonction à innover.

Sous un certain angle, la mise en œuvre simultanée et cumulée sur plusieurs décennies, des dispositifs disciplinaires et sécuritaires conduit à la mobilisation totale en temps de paix, au service de la création de valeur pour l'actionnaire.

- *Le fait gestionnaire instrument de la gouvernamentalité néolibérale*

Si le fait gestionnaire a tendance à s'autonomiser par rapport aux autres sphères d'activité, il n'en demeure pas moins une modalité du champ du pouvoir en régime néolibéral. Et à ce titre, Foucault nous est d'une grande utilité,

lorsqu'il établit le parallèle entre appareil disciplinaire et appareil de production. Car, s'il faut s'intéresser au pouvoir, c'est que ce dernier fait produire, fait consommer et « innover », voire « créer », au service de la préservation du principe concurrentiel.

De son analyse du néolibéralisme, on peut retirer de nombreux éléments utiles pour analyser le fait gestionnaire. Je pense à l'hégémonie d'un mode de pensée vantant la concurrence, la compétition, enjoignant aux individus – qui se croient sujets – de se considérer comme des entreprises. Cette conviction traverse de part en part la société, au point qu'il est presque impossible de la critiquer : partagée par les millions d'individus consommateurs sommés de rechercher le meilleurs prix, par des millions d'étudiants et de chômeurs sommés de vouloir devenir entrepreneurs pour « créer leur propre emploi », ainsi que par plusieurs générations de dirigeants politiques cherchant à faire baisser le coût du travail.

On retiendra également que Foucault avait parfaitement compris le sens que représente la privatisation des États : celle-ci consiste à faire fonctionner l'État sur les mêmes principes théoriques que l'entreprise. L'interminable succession de réformes, de restructurations, de faux changements de cap politique, etc., l'introduction d'une série de dispositifs disciplinaires et sécuritaires depuis les années 1980 doit donc être analysée dans cette perspective. Ainsi, l'Université et l'École publiques ont beau rester des administrations d'État, leur personnel géré selon les principes de la fonction publique, ses finalités, ses modalités concrètes de fonctionnement, le contenu de nombre de ses enseignements, sont devenus des rouages conformes au projet de société néolibérale.

Les analyses de Foucault montrent le caractère multisectoriel du fait gestionnaire - il n'est pas limité aux seules organisations productives - en intégrant la dimension du pouvoir et sa propension à s'étendre. Par contre, elles n'éclairent pas l'identité des auteurs qui exercent le pouvoir : nous savons juste qu'il est invisible, que nous y contribuons tous un peu, même si certains y jouent un rôle bien plus déterminant. C'est sans doute là le point faible, obscur qui, s'il ne remet pas en cause l'édifice, indique ce qu'il faudrait ajouter, compléter, fouiller pour parvenir à une critique précise du capitalisme néolibéral et de son bras armé gestionnaire.

- *Vers une gouvernamentalité gestionnaire ?*

Nous l'avons vu, les analyses que Michel Foucault a consacrées au pouvoir aboutissent à la catégorie de gouvernamentalité, qui désigne le mode de gouvernement des Etats, la manière dont les Etats exercent leur domination sur les populations et les individus. Cette catégorie ne préjuge pas d'une orientation particulière : on pourrait parler de gouvernamentalité interventionniste, par exemple, pour caractériser les moyens conçus et mobilisés par des gouvernements comme ceux du Front populaire ou de l'immédiat après-guerre en France, et qui visaient une réduction des inégalités, la fourniture de biens sociaux et le plein emploi. On pourra tout aussi bien parler de gouvernamentalité néolibérale pour désigner une finalité exactement opposée.

Il me semble que l'on peut utiliser la catégorie de gouvernamentalité, qui désigne donc une manière de mobiliser des dispositifs juridiques, disciplinaires et sécuritaires, pour atteindre des objectifs stratégiques, à l'échelle des

multinationales, des PME/PMI, des entreprises publiques, des administrations, des ONG, des Institutions internationales, des associations, etc. Notons que la gouvernamentalité désigne des modes d'exercice du pouvoir plus larges que ceux qui s'exercent sur un Etat : c'est particulièrement le cas avec l'Union européenne.

Et au sein de cette gouvernamentalité élargie, la manière dont les disciplines de gestion sont conçues, introduites, utilisées, rejetées, perfectionnées, etc., peut être présentée comme le maillon intermédiaire entre la gouvernamentalité macro-économique, globale, et les résistances individuelles ou collectives à l'assujettissement. On pourrait parler de *gouvernamentalité gestionnaire*.

Tableau des différents domaines du fait gestionnaire et des types de dispositifs

| | Juridiques | Sécuritaires | Disciplinaires |
|------------------------------------|------------|--------------|----------------|
| Communication, RSE | | | |
| Comptabilité financière | | | |
| Comptabilité de gestion | | | |
| Organisation du travail | | | |
| Marché de l'emploi | | | |
| Gestion des carrières, recrutement | | | |
| Gestion des emplois | | | |
| Marketing | | | |
| Logistique | | | |

Le tableau ci-dessus propose une grille de classement des différents types de

dispositifs de pouvoir selon les domaines majeurs du fait gestionnaire. Ce qui est intéressant, c'est que chaque domaine sur lequel s'exerce l'emprise du fait gestionnaire mobilise au moins deux catégories de dispositifs, l'exercice des rapports de domination procédant à la fois par le « haut » (juridique ou sécuritaire) et par le bas (disciplinaire). Les individus et les collectifs sont ainsi pris en tenaille, sommés d'appliquer des cadres de pensée concoctés dans les *think tanks* de la gouvernamentalité néolibérale et, par cette implication, deviennent à leur tour, les auxiliaires du mouvement d'ensemble.

3. Pistes pour sortir de la domination (gestionnaire)

Comment, dans ces conditions, et avec le détour par les analyses de Foucault, inventer d'autres manières de gérer ? Et comment résister sans renforcer le pouvoir ? Que faire pour résister au pouvoir disciplinaire ?

D'abord, il ne faudrait pas se tromper de cible :

« Les critiques [des années 1960 et 70] se trompent quand ils dénoncent une société uniformisante, de masse, de consommation, de spectacle, etc. Ils se trompent quand ils croient critiquer l'objectif de la politique gouvernementale. Ils critiquent quelque chose d'autre. Ils critiquent quelque chose qui a été à l'horizon des politiques menées des années 1920 aux années 1960. Mais nous avons dépassé ce stade. Nous n'en sommes plus là. L'art de gouverner des Ordolibéraux vise au contraire à obtenir une société indexée sur la multiplicité et la différenciation des entreprises » (NBP, p. 154-5).

La cible de la critique est dérangeante : il ne s'agit plus d'incriminer la volonté d'uniformiser, mais d'identifier les stratégies de disciplinarisation sous l'apparente diversité des choix possibles ; il ne s'agit pas de dénoncer l'État

répressif, mais les assignations à être autonomes, créatifs, responsables, dans un monde sur lequel nous n'avons pas prise ; s'il est légitime de contester l'étatisation de la société, c'est que ce processus vise à nous conformer de façon bien plus subtile qu'autrefois ; si l'État peut paraître en déclin, c'est sous son versant « providence », mais sous son versant néolibéral, il n'a jamais été aussi prescriptif.

Ensuite, il faut rappeler que la dynamique de perfectionnement du pouvoir passe par l'articulation des trois technologies du pouvoir (juridiques, disciplinaires, sécuritaires). Aussi, faut-il peut-être chercher, prioritairement, mais pas uniquement, à s'attacher à subvertir – mais comment ? – les dispositifs disciplinaires qui semblent les plus centraux, les plus structurants dans la dynamique de perfectionnement du pouvoir.

« À vrai dire, pour lutter contre les disciplines ou plutôt contre le pouvoir disciplinaire, dans la recherche d'un pouvoir non disciplinaire, ce vers quoi il faudrait aller, ce n'est pas vers l'ancien droit de la souveraineté ; ce serait dans la direction d'un nouveau droit qui serait anti-disciplinaire, mais qui serait en même temps affranchi de la souveraineté » (Dits et écrits, tome 3, p. 189).

Nul doute que l'invention d'une altergestion passe aussi par la remise en cause de l'assignation qui nous est faite de nous considérer comme des entreprises en concurrence et de n'avoir comme seule finalité que d'être les gagnants provisoires d'une guerre économique perpétuelle sur un marché concurrentiel sans cesse reconfiguré.

Par ailleurs, face à un pouvoir subtil, rusé, ouvert à la critique, manifester de la résistance c'est aider le pouvoir à mieux connaître le fonctionnement du social, donc, résister c'est aider le pouvoir à mieux assujettir... Sans soutenir qu'il faut

éviter de résister, on peut se demander si, avant d'engager des luttes d'opposition, les résistants ne devraient pas mettre au point des technologies qui empêcheraient les disciplines de progresser, le pouvoir de se perfectionner. Aussi, résister à la gestion pourrait consister à truquer l'appareillage de mesure ou à influencer sur l'interprétation des mesures, sans que cela ne soit repérable.

Et inventer une gestion alternative consisterait à prendre en compte le risque de fichage permanent inscrit dans tout instrument électronique, dans tout logiciel. L'attitude résistante devrait alors consister à développer, chez le plus grand nombre d'individus, la maîtrise des systèmes techniques – savoir « démonter » et « remonter » les programmes informatiques utilisés de façon invisible dans la plupart des domaines d'activité. Il en va de même en matière de techniques comptables, qu'elles soient financières ou de gestion. Mais cela n'est qu'un aspect du problème, car, si de telles maîtrises contribuent à une démocratisation du monde, elles ne garantissent pas pour autant l'invention d'une gestion alternative.

BIBLIOGRAPHIE

- BENTHAM (Jeremy), 1791, *Le panoptique*, Belfond, 1977.
- BOUSSARD (Valérie) et MAUGERI (Salvatore) (dir), (2003), *Du politique dans les organisations*, L'Harmattan.
- CRAIPEAU (Sylvie) et METZGER (Jean-Luc) (2007), « Pour une sociologie critique de la gestion », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. XXXVIII, numéro 1, pp. 166-182.
- CRAIPEAU (Sylvie) et METZGER (Jean-Luc) (2011), « La gestionnarisation de la société : de la volonté de maîtrise à la déréalisation », *Mana*, n°17-18 p. 23-40.
- FOUCAULT (Michel), « Cours du 14 janvier 1976 », *Dits et écrits, tome III (1976-1979)*, Gallimard, 1994 (1976), pp. 175-189.
- FOUCAULT (Michel), « Il faut défendre la société », *Dits et écrits, tome III (1976-1979)*, Gallimard, 1994 (1976), pp. 124-130.
- FOUCAULT (Michel), « L'œil du pouvoir. Entretien de Michel Foucault par J.-P. Barou et M. Perrot », préface au *Panoptique* de Bentham, republié dans *Dits et écrits, tome III (1976-1979)*, Gallimard, 1994 (1977), pp. 190-207.
- FOUCAULT (Michel), « La gouvernementalité », *Dits et écrits, tome III (1976-1979)*, Gallimard, 1994 (1978), pp. 635-657.
- FOUCAULT (Michel), « La politique de la santé au XVIII^e siècle », *Dits et écrits, tome III (1976-1979)*, Gallimard, 1994 (1976), pp. 13-27.
- FOUCAULT (Michel), « Le jeu de Michel Foucault », *Dits et écrits, tome III (1976-1979)*, Gallimard, 1994 (1977), pp. 298-329.
- FOUCAULT (Michel), « Pouvoir et savoir », *Dits et écrits, tome III (1976-1979)*, Gallimard, 1994 (1978), pp. 399-414.
- FOUCAULT (Michel), « Pouvoir et stratégies », *Dits et écrits, tome III (1976-1979)*, Gallimard, 1994 (1978), pp. 418-428.
- FOUCAULT (Michel), *Naissance de la biopolitique. Cours au collège de France. 1978-1979*, Gallimard et Seuil, 2004.
- FOUCAULT (Michel), *Sécurité, territoire, population. Cours au collège de France. 1977-1978*, Gallimard et Seuil, 2004.
- FOUCAULT (Michel), *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, 1975.
- GUILLEMIN (Henri), *Silence aux pauvres*. Libelle, Arléa, 1989.
- MAUGERI (Salvatore) (dir.), (2006), *Au nom du client. Management néolibéral et dispositifs de gestion*, L'Harmattan.
- MAUGERI (Salvatore) et METZGER (Jean-Luc) (2014), « La sociologie de la gestion :

une posture critique revendiquée », *Nouvelle revue du Travail*, n°4, en ligne.

MAUGERI (Salvatore), (2001), *Délit de gestion*, La Dispute.

METZGER (Jean-Luc) (2008), « Une lecture des travaux récents en sociologie de la gestion », in J.-L. Metzger et M. Benedetto-Meyer (dir.), *Gestion et sociétés. Regards sociologiques*, L'Harmattan, octobre 2008, pp. 29-59.

METZGER (Jean-Luc) (2010), « Peut-on sortir de la crise sans re-penser la gestion ? », *Savoir agir*, n°13, septembre 2010, p. 39-47.

METZGER (Jean-Luc) (2012), « Le changement perpétuel au cœur des rapports de domination », *SociologieS*, 10 mai 2012.